

# Budget Primitif 2018

*Dossier de présentation*

*Conseil d'Administration  
26 janvier 2018*



**Centre Communal d'Action Sociale  
de la Ville de Grenoble**





## SOMMAIRE

---

### ÉLÉMENTS EXPLICATIFS

<b>I</b>	<b>LE CYCLE BUDGÉTAIRE 2018 DU CCAS</b>	<b>Page 1</b>
<b>II</b>	<b>LA PRÉSENTATION ET LE VOTE DES BUDGETS</b>	<b>Page 2</b>
<b>III</b>	<b>FOCUS SUR QUELQUES ÉCRITURES SPÉCIFIQUES</b>	<b>Page 3</b>

### ÉLÉMENTS FINANCIERS GLOBAUX

<b>I</b>	<b>BALANCE CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>Page 5</b>
<b>II</b>	<b>SYNTHÈSE DES RATIOS BUDGÉTAIRES</b>	<b>Page 9</b>

### LE FONCTIONNEMENT

<b>I</b>	<b>DÉPENSES ET RECETTES TOUS BUDGETS CONFONDUS</b>	<b>Page 10</b>
<b>II</b>	<b>DÉPENSES ET RECETTES BUDGET PRINCIPAL EN M14</b>	<b>Page 13</b>
<b>III</b>	<b>DÉPENSES ET RECETTES BUDGETS ANNEXES EN M22</b>	<b>Page 18</b>
<b>IV</b>	<b>DÉTAIL DE LA VENTILATION DE LA SUBVENTION VILLE DANS LES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>Page 40</b>

### L'INVESTISSEMENT

<b>I</b>	<b>LES DÉPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT, TOUS BUDGETS CONFONDUS</b>	<b>Page 41</b>
<b>II</b>	<b>LES PRINCIPALES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT DU BP 2018</b>	<b>Page 43</b>

### L'ENDETTEMENT

**Page 44**



## ÉLÉMENTS EXPLICATIFS

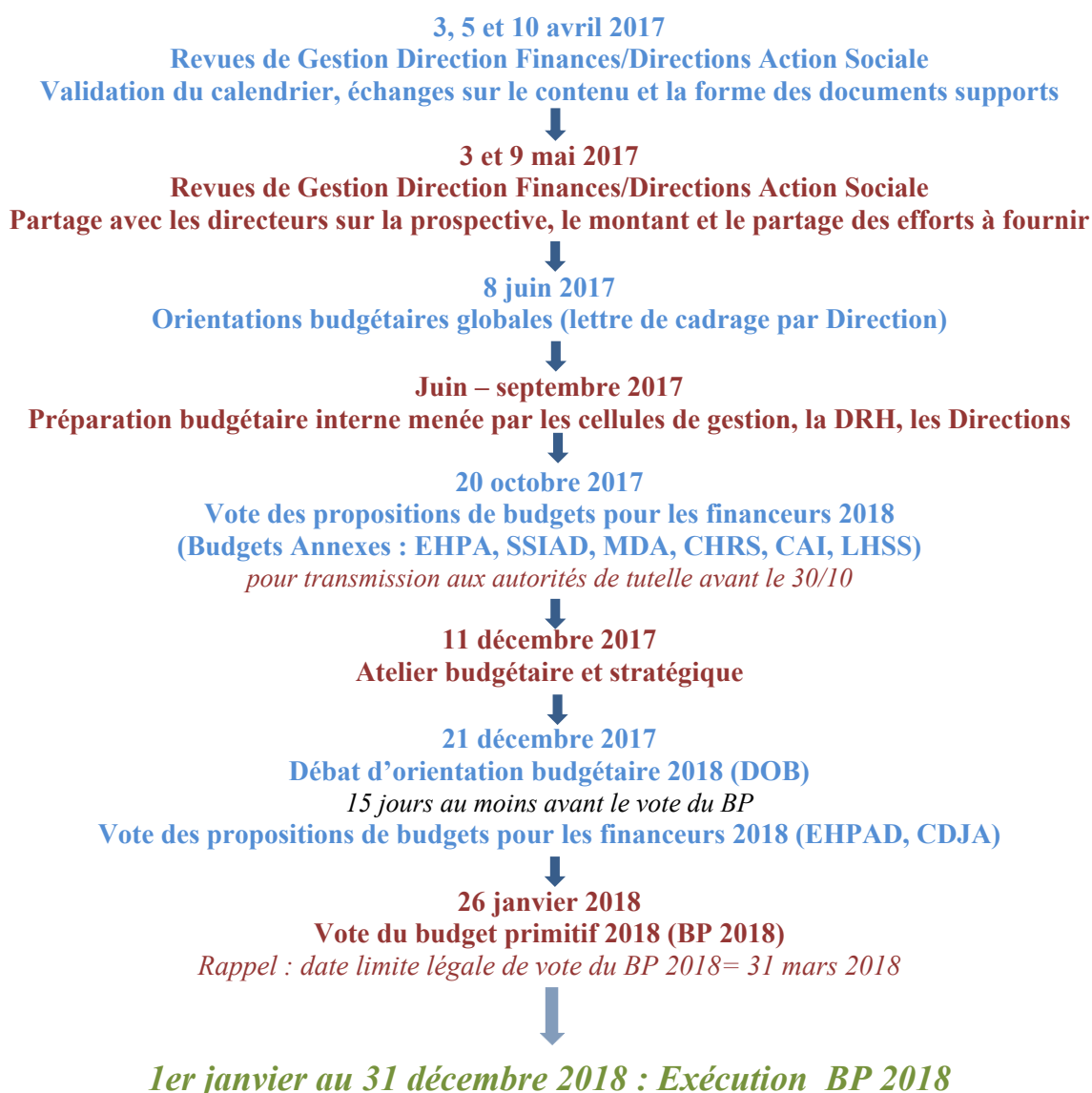
### I - LE CYCLE BUDGÉTAIRE 2018 DU CCAS

L'exercice comptable est la période délimitée retenue en comptabilité pour calculer le résultat. La durée d'un exercice comptable est de 12 mois et correspond à l'année civile. Un exercice comptable débute par un cycle de préparation budgétaire les six derniers mois N-1.

La période d'exercice comptable proprement dite se déroule sur 12 mois (année N sur la frise ci-dessous). Elle se termine par la production et la présentation des résultats dans la première partie de l'année N+1 (compte administratif).

Le cycle budgétaire commence par la préparation budgétaire. Cette dernière débute, en avril-mai, par l'analyse du Compte administratif et l'actualisation de la prospective 2018/2020. Puis s'ensuit un partage avec les directeurs ce qui débouche sur la formalisation de la note de cadrage. À noter également, le débat d'orientations budgétaires (DOB) et enfin, l'établissement des états financiers (bilan, compte de résultat et d'annexes) selon les dispositions de l'article L.3312-1 du CGCT. Le CCAS de Grenoble arrête son calendrier budgétaire dans la limite des dates fixées par la réglementation.

### La préparation du Budget Primitif 2018



## II - LA PRÉSENTATION ET LE VOTE DES BUDGETS

Le budget principal du CCAS suit l'instruction M14. Cette nomenclature budgétaire et comptable s'applique aux communes et à leurs services publics à caractère administratif, aux centres communaux et intercommunaux d'action sociale, aux caisses des écoles et aux établissements publics de coopération intercommunale. Mise en œuvre en 1997, elle a été simplifiée en 2006. Elle s'appuie sur le plan comptable général de 1999.

La M14 cherche notamment à améliorer l'information budgétaire et financière, en particulier sur la situation patrimoniale des communes. Elle reprend les mêmes classes de comptes pour le compte de résultat, le bilan et le hors bilan. Ainsi, elle peut fournir des éléments d'appréciation sur le patrimoine communal et faciliter l'analyse de la situation financière (niveau d'endettement, autofinancement, etc.). De plus, la M14 met en place une nomenclature fonctionnelle, permettant de reclasser les recettes et les dépenses selon les politiques conduites par la commune (administration générale, interventions sociales, famille...).

Lorsque le CCAS est gestionnaire d'établissements et de services sociaux et médico-sociaux relevant de la loi du 2 janvier 2002 et faisant l'objet d'une tarification fixée par une autorité extérieure (Conseil Départemental, ARS...), il est tenu d'individualiser la gestion de l'activité concernée dans un budget annexe, rattaché au budget principal (M14), présenté selon la nomenclature spécifique M22. Ce budget permet d'établir le coût réel d'un service et de déterminer avec précision le prix à payer par ses seuls utilisateurs pour équilibrer les comptes.

Le budget comporte deux sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement. Il est présenté par chapitres et articles conformément à la nomenclature M14 ou M22. Il est voté au niveau du chapitre.

### EXEMPLES NOMENCLATURE PAR NATURE

Classe	Chapitre	Nature
<b>Comptes relatifs au bilan</b>		
1 : Comptes de capitaux	13 : Subventions d'investissement reçues 16 : Emprunts et dettes assimilées	1313 : Subventions d'équipement transférables Départements 1641 : Emprunts en euros
2 : Comptes d'immobilisations	20 : Immobilisations incorporelles 21 : Immobilisations corporelles 22 : Immobilisations reçues en affectation 23 : Immobilisations en cours	2135 : Aménagements des constructions 2182 : Matériel de transport
4 : Comptes de tiers	4713* : P503 471* : Comptes d'attente	
5 : Comptes financiers	515 : Compte courant 59 : Provisions pour dépréciation des comptes financiers	
<b>Comptes de résultats relatifs à l'exploitation (M14 &amp; M22)</b>		
6 : Comptes de charges	60 : Achats et variation des stocks 65 : Autres charges de gestion courante 68 : Dotations aux amortissements et aux provisions	6064 : Fournitures administratives 6132 : Locations immobilières 6156 : Maintenance 6184 : Formation
7 : Comptes de produits	70 : Ventes diverses 74 : Dotations, subventions et participations 76 : Produits financiers 77 : Produits exceptionnels	706 : Prestations de services 74718 : Participation Etat Autres 7472 : Participation Régions 7473 : Participation Département

= Comptes non tenus par l'ordonnateur mais par le comptable public

### III - FOCUS SUR QUELQUES ÉCRITURES SPÉCIFIQUES

#### Les mouvements d'ordre

Lors de l'exécution des budgets, l'exécutif effectue des opérations réelles ou d'ordre.

Les opérations réelles ont un impact direct sur la trésorerie de la collectivité ou de l'établissement : il s'agit d'encaissements et de décaissements effectifs. A l'inverse, les opérations d'ordre non budgétaires n'ont pas de conséquences sur la trésorerie de la collectivité ou de l'établissement ; il s'agit de jeux d'écritures qui ne donnent lieu ni à encaissements, ni à décaissements.

Les opérations d'ordre sont principalement :

- les amortissements ;
- les opérations patrimoniales ;
- les intérêts courus non échus.

Bien que non budgétaires, ces opérations sont retracées dans les documents budgétaires (budget et compte administratif). Elles apparaissent en recettes et en dépenses dans chacune des sections et doivent être équilibrées entre elles.

#### Concernant les amortissements :

L'amortissement est la constatation comptable d'un amoindrissement de la valeur d'un élément d'actif résultant de l'usage, du temps, du changement de technique ou de toute autre cause. C'est en raison des difficultés de mesure de cet amoindrissement que l'amortissement consiste généralement en l'étalement, sur une durée probable de vie, de la valeur des biens amortissables.

La sincérité du bilan et du compte de résultat de l'exercice exige que cette dépréciation soit constatée. En principe, l'amortissement est linéaire (les dépréciations sont réparties de manière égale sur la durée de vie du bien) et pratiqué à partir de l'année qui suit la mise en service des constructions et matériels.

Si en M22, toutes les immobilisations doivent faire l'objet d'un amortissement, en M14, seules sont obligatoirement amorties :

- s'agissant des immobilisations incorporelles, celles figurant aux comptes :
  - 202 "Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme",
  - 2031 "Frais d'études" (non suivis de réalisation),
  - 2032 "Frais de recherche et de développement",
  - 2033 "Frais d'insertion" (non suivis de réalisation),
  - 204 "Subventions d'équipement versées",
  - 205 "Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires"
  - et 208 "Autres immobilisations incorporelles" à l'exception des immobilisations qui font l'objet d'une provision ;
- s'agissant des immobilisations corporelles, les biens figurant aux comptes :
  - 2156 "matériel et outillages d'incendie et de défense civile",
  - 2157 "matériel et outillage de voirie",
  - 2158 "autres installations, matériel et outillage techniques"
  - et 218 "autres immobilisations corporelles".

Les subventions et fonds d'investissement reçus servant à financer un équipement devant être amorti sont qualifiées de fonds et subventions transférables.

Leur reprise au compte de résultat permet d'atténuer la charge de la dotation aux amortissements des biens acquis ou réalisés et, in fine, de solder les comptes de subventions au bilan.

Cette reprise consiste en un amortissement « à l'envers » par rapport à l'amortissement des biens réalisés ou acquis à l'aide des subventions et fonds transférables. Il s'agit d'une dépense de la section d'investissement et d'une recette concomitante pour la section de fonctionnement.

### Les mouvements entre budgets CCAS

Les mouvements entre budgets permettent d'assurer la transparence en inscrivant une dépense ou une recette, sur le budget effectivement impacté par la prestation correspondante ; ils contribuent à augmenter les masses budgétaires sans donner lieu à encaissement ou décaissement en trésorerie.

Ces mouvements interbudgets sont des refacturations de frais supportés par un budget par commodité de gestion.

C'est le cas des frais de structure correspondant à un seul bâtiment porté par un seul budget mais hébergeant des services relevant d'autres budgets : exemple de l'antenne SSIAD (budget soins) hébergé dans des locaux de l'EHPA Montesquieu (budget EHPA).

C'est également le cas d'interventions faites par un service suivi sur un budget pour un autre service suivi sur un autre budget : par exemple, RAD (budget restauration) livrant l'épicerie des crèches (budget principal).

C'est enfin le cas de l'affectation d'une partie de la subvention Ville sur les budgets annexes où un soutien spécifique de la Ville est souhaité.

D'où la présentation de deux montants :

- Le budget sans double compte (refacturations et reversements) ;
- Le budget comprenant toutes les écritures et qui correspondant aux maquettes officielles.

	CA 2016	BP 2018
Budget sans double compte	<b>65 465 k€</b>	<b>57 118 k€</b>
Budget consolidé	<b>72 638 k€</b>	<b>63 727 k€</b>



## ÉLÉMENTS FINANCIERS GLOBAUX

### I - BALANCE CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

#### 01 - BUDGET PRINCIPAL 01300 N° SIRET : 26381006100014

SECTION	Pour mémoire, budget précédent	Propositions du Président
<b>INVESTISSEMENT</b>		
DEPENSES	5 733 787	6 307 628
RECETTES	5 733 787	6 307 628
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
DEPENSES	39 498 490	41 040 485
RECETTES	39 498 490	41 040 485

dont 2 952 384 € de recettes des refacturations aux budgets annexes  
Refacturation à budgets annexes en dépenses : 96 629 €

#### BUDGETS ANNEXES

#### 02 - Logements Foyers Personnes Agées 01301 N° SIRET : 26381006100121

SECTION	Pour mémoire, budget précédent	Propositions du Président
<b>INVESTISSEMENT</b>		
DEPENSES	604 800	553 989
RECETTES	604 800	553 989
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
DEPENSES	4 313 175	3 997 638
RECETTES	4 313 175	3 997 638

Refacturation dépenses : 675 559 € dont frais de siège 641 444 € et CPAR 35 115 €  
Refacturation à d'autres budgets annexes recettes : 15 124 €

#### 04 : RESTAURATION 01303 N° SIRET : 26381006100477

SECTION	Pour mémoire, budget précédent	Propositions du Président
<b>INVESTISSEMENT</b>		
DEPENSES	195 574	21 230
RECETTES	195 574	21 230
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
DEPENSES	1 355 744	1 396 679.85
RECETTES	1 355 744	1 396 679.85

Refacturation dépenses : 120 061 € dont frais de siège 109 756 € et CPAR 10 305 €

<b>05 : SOINS 01304 N° SIRET : 26381006100105</b>		
<b>SECTION</b>	<b>Pour mémoire, budget précédent</b>	<b>Propositions du Président</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>		
DEPENSES	12 801	114 200
RECETTES	18 175	114 200
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
DEPENSES	3 841 456	3 862 055.80
RECETTES	3 841 456	3 862 055.80

Refacturation dépenses : 534 036.80 € dont frais de siège 454 736.8 € et CPAR 79 300 €  
Refacturation à d'autres budgets annexes recettes : 26 940 €

<b>06 : CENTRE DE JOUR 01305 N° SIRET : 26381006100675</b>		
<b>SECTION</b>	<b>Pour mémoire, budget précédent</b>	<b>Propositions du Président</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>		
DEPENSES	16 576	27 371
RECETTES	33 124	27 371
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
DEPENSES	761 172	976 926.07
RECETTES	761 172	976 926.07

Refacturation dépenses : 162 301 € dont frais de siège 151 066 € et CPAR 11 235 €

<b>08 : POLE HEBERGEMENT URGENT 01307 N° SIRET : 26381006100030</b>		
<b>SECTION</b>	<b>Pour mémoire, budget précédent</b>	<b>Propositions du Président</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>		
DEPENSES	385 438	726 853
RECETTES	385 438	726 853
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
DEPENSES	2 201 918	2 330 740
RECETTES	2 201 918	2 330 740

Refacturation dépenses : 179 527 €  
Dont frais de siège 121 930 €, personnel infirmier 26 940€ et CPAR 30 657 €

<b>09 : EHPAD NARVIK 01308 N° SIRET : 26381006100881</b>		
<b>SECTION</b>	<b>Pour mémoire, budget précédent</b>	<b>Propositions du Président</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>		
DEPENSES	<b>152 375</b>	<b>68 183</b>
RECETTES	<b>152 375</b>	<b>68 183</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
DEPENSES	<b>2 043 363,70</b>	<b>2 352 507.72</b>
RECETTES	<b>2 043 363,70</b>	<b>2 352 507.72</b>

**Refacturation dépenses : 308 905 € dont frais de siège 260 956 €,  
personnel technique 18 200 € et CPAR 29 749 €  
Refacturation à d'autres budgets annexes recettes : 15 836 €**

<b>010 : EHPAD DELPHINELLES 01309 N° SIRET : 26381006100899</b>		
<b>SECTION</b>	<b>Pour mémoire, budget précédent</b>	<b>Propositions du Président</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>		
DEPENSES	<b>36 405</b>	<b>38 017</b>
RECETTES	<b>36 405</b>	<b>38 017</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
DEPENSES	<b>1 404 184,77</b>	<b>1 612 950.86</b>
RECETTES	<b>1 404 184,77</b>	<b>1 612 950.86</b>

**Refacturation dépenses : 223 620€ dont frais de siège 223 620 € et CPAR : 18 262 €.  
Refacturation à d'autres budgets annexes recettes : 21 844 €**

<b>011 : EHPAD LUCIE PELLAT 01310 N° SIRET : 2638100610063</b>		
<b>SECTION</b>	<b>Pour mémoire, budget précédent</b>	<b>Propositions du Président</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>		
DEPENSES	<b>42 433,00</b>	<b>206 305</b>
RECETTES	<b>62 202,00</b>	<b>206 305</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
DEPENSES	<b>2 958 722,30</b>	<b>3 194 278.97</b>
RECETTES	<b>2 958 722,30</b>	<b>3 194 278.97</b>

**Refacturation dépenses : 404 349 € dont frais de siège 347 369 €,  
personnel technique 17 400 € et CPAR 39 580 €  
Refacturation à d'autres budgets annexes recettes : 19 942 €**

<b>012 : EHPAD SAINT BRUNO 01311 N° SIRET : 26381006100733</b>		
<b>SECTION</b>	<b>Pour mémoire, budget précédent</b>	<b>Propositions du Président</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>		
DEPENSES	130 541	114 621
RECETTES	130 541	114 621
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
DEPENSES	2 603 481	2 962 482.32
RECETTES	2 603 481	2 962 482.32

Refacturation dépenses : 385 089 € dont frais de siège 330 037 €, personnel technique 17 850 €  
et CPAR 37 202 €

Refacturation à d'autres budgets annexes recettes : 39 007 €

**PRESENTATION CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**

<b>Budget Primitif de l'exercice 2018</b>		
<b>SECTION</b>	<b>Pour mémoire, budget précédent</b>	<b>Propositions du Président</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>		
<b>DEPENSES</b> (01+02+04+05+06+08+09+10+11+12)	7 310 730	8 178 397
<b>RECETTES</b> (01+02+04+05+06+08+09+10+11+12)	7 352 421	8 178 397
<b>FONCTIONNEMENT HORS REFACTURATION &amp; REVERSEMENT SUBVENTION VILLE</b>		
<b>DEPENSES</b> (01+02+04+05+06+08+09+10+11+12)		57 117 998
<b>RECETTES</b> (01+02+04+05+06+08+09+10+11+12)		57 117 998
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
<b>DEPENSES</b> (01+02+04+05+06+08+09+10+11+12)	60 981 706.77	63 726 744.62
<b>RECETTES</b> (01+02+04+05+06+08+09+10+11+12)	60 981 706.77	63 726 744.62

## II - SYNTHÈSE DES RATIOS BUDGÉTAIRES

RATIOS	BP 2017	BP 2018	Tendance
Hors refacturation inter budget			
<b>Mesure du service rendu</b> Dépenses réelles fonctionnement / Population	360,60	373,93	↗
<b>Taille financière</b> Recettes réelles de fonctionnement / Population	372,65	387,42	↗
<b>Effort et niveau d'équipement</b> Dépenses d'équipement brut / Population	29,77	34,51	↗
<b>Niveau d'endettement</b> Encours dette / Population	114,6	120,5	↗
<b>Poids du personnel</b> Dépenses de personnel / Dépenses réelles fonct.	68,31%	71,24%	↗
<b>Mesure de l'épargne nette</b> Dép Réelles Fonct + rembst annuel dette capital / Recettes réelles fonct	99,94%	99,55%	↘
<b>Taux d'investissement</b> Dép équipmt brut / Recettes réelles fonct	8,0%	8,9%	↗
<b>Poids de la dette</b> Encours dette au 01 janvier année n / Recettes réelles fonct	30,7%	31,1%	↗
<b>Epargne brute</b> Excédents recettes réelles fonctionnement-dépenses réelles de fonctionnement	1 961 798,00	2 208 117,00	↗
<b>Epargne nette</b> Epargne brute moins annuité en capital des emprunts	39 125,00	86 137,00	↗
<b>Capacité de désendettement</b> Rapport de l'encours de la dette à l'épargne brute	9,51	8,93	↘

Données de base de calcul	BP 2017	BP 2018
Population	162 780	163 625
Dépenses réelles fonctionnement	58 698 077,77	61 183 790,62
Dépenses d'équipement (20,21,23 réel)	4 845 680,00	5 645 980,00
Recettes réelles de fonctionnement	60 659 875,00	63 391 907,62
Encours dette	18 650 957,00	19 724 776,66
Dépenses de personnel (012)	44 097 245,00	43 585 732,60
Remboursement annuel dette en capital	1 922 673,00	2 121 980,00

**À noter :** Les dépenses et recettes réelles de fonctionnement correspondent à l'ensemble des dépenses et recettes de fonctionnement déduction faite des mouvements d'ordre.

## LE FONCTIONNEMENT

La présentation du fonctionnement proposée ci-dessous se veut pédagogique. Elle vise à présenter les principaux postes de dépenses et les grands types de financement par budget. Elle repose sur le modèle économique adopté depuis février 2015.

\*À noter :

« **Voté 2017** » = **BP 2017 + budget supplémentaire 2017 + décisions modificatives votées 2017**

### I - BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

SECTION DE FONCTIONNEMENT	En milliers d'euro				en %	
	BP 2017	VOTE 17	BP 2018	BP à BP	BP à BP	Tx Couverture des dépenses 2018
<b>RECETTES</b>						
Produits des services, du domaine et ventes diverse	11 115,8	10 667,4	10 616,7	-499,1	-4,49 %	16,66 %
Etat / Ars / Cnam	9 658,3	10 077,7	9 692,2	33,9	0,35 %	15,21 %
Caf	11 138,6	11 774,6	11 319,3	180,7	1,62 %	17,76 %
Département	3 277,3	3 209,3	3 132,7	-144,7	-4,41 %	4,92 %
Métro	383,9	424,9	268,6	-115,3	-30,04 %	0,42 %
Communes (hors subv ville)	335,0	335,0		-335,0	-100,00 %	0,00 %
Autres participations	574,3	671,1	1 294,0	719,7	125,33 %	2,03 %
Autres subventions et participation CPAM ETAT	25 367,4	26 492,6	25 706,7	339,3	1,34 %	40,34 %
Personnels (recettes)	166,3	166,3	177,8	11,5	6,93 %	0,28 %
Personnel (recette) refacturations	76,5	80,7	80,4	3,9	5,15 %	0,13 %
Personnels (recettes)	242,7	247,0	258,2	15,5	6,37 %	0,41 %
Autres produits de gestion courante	333,4	697,1	823,0	489,6	146,84 %	1,29 %
Autres produits de gestion courante refacturations	1 725,6	3 402,5	3 010,7	1 285,1	74,48 %	4,72 %
Autres produits de gestion courante	2 059,0	4 099,7	3 833,6	1 774,7	86,19 %	6,02 %
Subvention Ville	20 118,1	19 944,6	19 431,0	-687,1	-3,42 %	30,49 %
Subvention Ville affectée BA	1 519,5	3 776,9	3 517,7	1 998,2	131,51 %	5,52 %
Subvention Ville	21 637,5	23 721,5	22 948,7	1 311,1	6,06 %	36,01 %
Recettes Exceptionnelles	16,9	219,9	28,0	11,1	65,68 %	0,04 %
Recettes D'ordre	298,8	356,1	334,8	36,0	12,05 %	0,53 %
Reprise Resultats (recettes)	243,5	246,6		-243,5	-100,00 %	0,00 %
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>60 981,7</b>	<b>66 050,8</b>	<b>63 726,7</b>	<b>2 745,0</b>	<b>4,50 %</b>	<b>100,00 %</b>
Refacturation et subvention ville budgets annexes	3 321,5	7 260,2	6 608,7	3 287,3	98,97 %	10,37 %
<b>Recettes de fonctionnement hors refacturations</b>	<b>57 660,2</b>	<b>58 790,6</b>	<b>57 118,0</b>	<b>-542,2</b>	<b>-0,94 %</b>	<b>89,63 %</b>

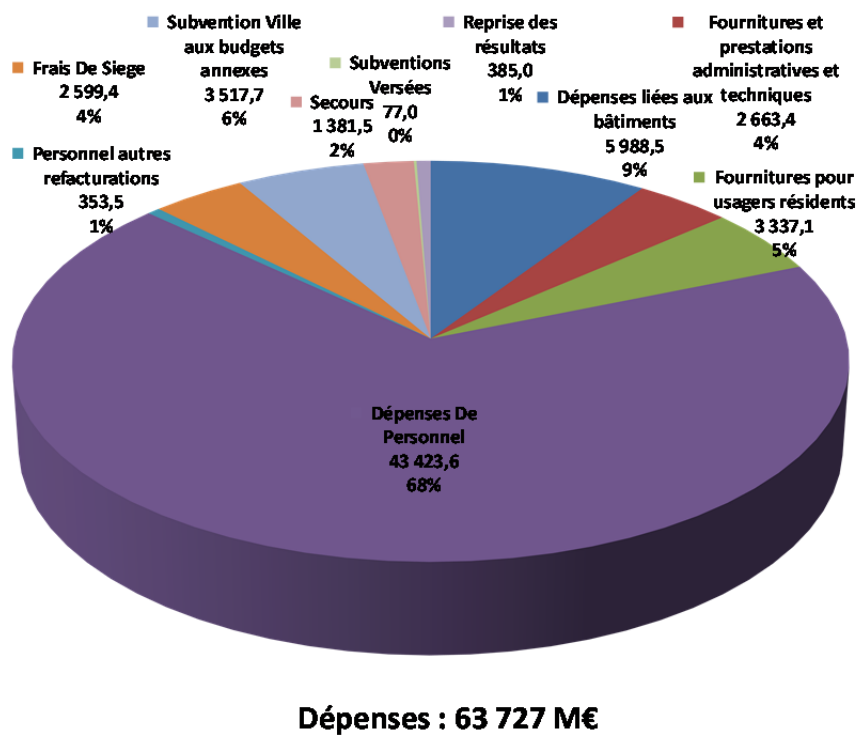
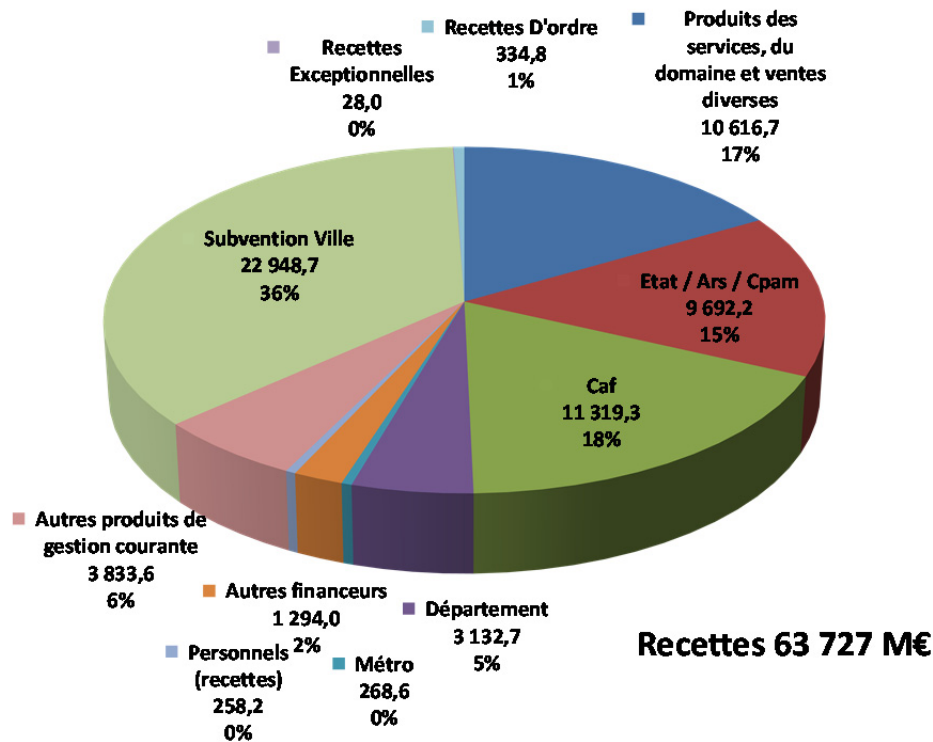
Depuis 2017, les remplacements sont affectés en direct dans les services et ne font plus l'objet d'une refacturation.

SECTION DE FONCTIONNEMENT DEPENSES	En milliers d'euro				en %	
	BP 2017	VOTE 17	BP 2018	BP à BP	BP à BP	Part des dépenses 2018
Dépenses bâtiment locations	1 288,1	1 322,1	1 143,3	-144,8	-11,24 %	1,79 %
Energie fluides	1 239,7	1 251,1	1 149,4	-90,4	-7,29 %	1,80 %
Entretien réparations	1 034,9	1 014,4	969,0	-65,9	-6,37 %	1,52 %
Surveillance	185,0	242,9	184,5	-0,5	-0,27 %	0,29 %
Impôts et taxes	8,8	8,8	8,0	-0,8	-9,18 %	0,01 %
Amortissements locaux équipements	2 009,4	2 598,5	2 534,3	524,9	26,12 %	3,98 %
Dépenses liées aux bâtiments	5 766,0	6 437,9	5 988,5	222,5	3,86 %	9,40 %
Fournitures et prestations administratives	959,2	875,4	836,5	-122,8	-12,80 %	1,31 %
Frais postaux et téléphonie	245,9	262,3	227,9	-18,0	-7,33 %	0,36 %
Taxes et services bancaires	7,1	7,1	162,2	155,1	2181,80 %	0,25 %
Prestations informatiques	513,2	734,8	627,9	114,7	22,35 %	0,99 %
Frais financiers	590,2	552,2	503,1	-87,1	-14,75 %	0,79 %
Dépenses exceptionnelles	430,6	591,2	147,4	-283,3	-65,78 %	0,23 %
frais d'actes et contentieux	20,0	20,0	20,3	0,3	1,35 %	0,03 %
Remboursement de frais refacturations	239,0	354,1	138,1	-100,9	-42,21 %	0,22 %
Fournitures et prestations administratives et techniques	3 005,3	3 397,1	2 663,4	-341,9	-11,38 %	4,18 %
Alimentation	2 508,7	2 476,7	2 474,1	-34,6	-1,38 %	3,88 %
Fournitures et prestation médicales et paramédicales	321,7	325,9	331,7	10,0	3,10 %	0,52 %
Fournitures et prestations animation	303,6	308,6	306,2	2,6	0,85 %	0,48 %
Blanchisserie	85,2	85,2	120,0	34,8	40,78 %	0,19 %
Véhicules	161,1	158,1	105,2	-55,9	-34,67 %	0,17 %
Fournitures pour usagers résidents	3 380,3	3 354,5	3 337,1	-43,2	-1,28 %	5,24 %
Personnel titulaire	22 011,9	21 918,4	38 749,5	16 737,6	76,04 %	60,81 %
Personnel non titulaire	5 492,6	5 467,4	222,0	-5 270,6	-95,96 %	0,35 %
Personnel remplaçant & intérim	2 109,2	2 163,5	3 028,0	918,8	43,56 %	4,75 %
Autres prestataires	207,2	187,5	196,7	-10,4	-5,04 %	0,31 %
Personnel charges	13 449,6	13 194,4	456,0	-12 993,7	-96,61 %	0,72 %
Assurances du personnel	179,0	179,0	245,2	66,2	37,00 %	0,38 %
Comité oeuvres sociales	274,2	274,2	290,2	16,0	5,83 %	0,46 %
Formations & Supervision	274,7	208,7	236,0	-38,7	-14,09 %	0,37 %
Dépenses De Personnel	43 998,4	43 593,2	43 423,6	-574,8	-1,31 %	68,14 %
Personnel autres refacturations	76,5	76,5	80,4	3,9	5,15 %	0,13 %
Charges à répartir	263,2	263,2	273,1	9,9	3,77 %	0,43 %
Personnel autres refacturations	339,7	339,7	353,5	13,9	4,08 %	0,55 %
Frais De Siege	1 194,8	2 635,2	2 599,4	1 404,6	117,56 %	4,08 %
Subvention Ville aux budgets annexes	1 519,5	4 020,2	3 517,7	1 998,2	131,51 %	5,52 %
Secours d'urgence	448,0	448,0	448,0	0,0	0,00 %	0,70 %
Aides	300,0	300,0	290,0	-10,0	-3,33 %	0,46 %
Autres secours	171,1	205,6	143,5	-27,6	-16,13 %	0,23 %
Hôtels	315,0	578,3	500,0	185,0	58,73 %	0,78 %
Secours	1 234,1	1 531,9	1 381,5	147,4	11,94 %	2,17 %
Subventions Versées	72,5	132,5	77,0	4,5	6,21 %	0,12 %
Reprise des résultats	209,0	608,8	385,0	176,0	84,21 %	0,60 %
Virement sur la section d'investissement	262,1			-262,1	-100,00 %	0,00 %
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>60 981,7</b>	<b>66 050,8</b>	<b>63 726,7</b>	<b>2 745,0</b>	<b>4,50 %</b>	<b>100,00 %</b>
<b>Refacturation et subvention ville budgets annexes</b>	<b>3 292,9</b>	<b>7 349,2</b>	<b>6 608,7</b>	<b>3 315,8</b>	<b>100,69 %</b>	<b>10,37 %</b>
<b>Dépenses de fonctionnement hors refacturations</b>	<b>57 688,8</b>	<b>58 701,7</b>	<b>57 118,0</b>	<b>-570,8</b>	<b>-0,99 %</b>	<b>89,63 %</b>



**BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES :**

Les Grands Équilibres





## II - BUDGET PRINCIPAL

01 BUDGET PRINCIPAL 01300						
SECTION DE FONCTIONNEMENT	En milliers d'euro					en %
DEPENSES	BP 2017	VOTE 17	BP 2018	BP à BP	BP à BP	Part des dépenses 2018
Dépenses bâtiment locations	141,1	174,7	149,7	8,6	6,09 %	0,36 %
Energie fluides	592,9	611,3	538,5	-54,4	-9,17 %	1,31 %
Entretien réparations	516,4	516,4	484,5	-32,0	-6,19 %	1,18 %
Surveillance	185,0	242,9	184,5	-0,5	-0,27 %	0,45 %
Impôts et taxes	8,8	8,8	8,0	-0,8	-9,18 %	0,02 %
Amortissements locaux équipements	1 339,8	1 853,8	1 748,9	409,1	30,53 %	4,26 %
<b>Dépenses liées aux bâtiments</b>	<b>2 784,1</b>	<b>3 408,0</b>	<b>3 114,1</b>	<b>330,0</b>	<b>11,85 %</b>	<b>7,59 %</b>
Fournitures et prestations administratives	759,7	675,9	687,9	-71,7	-9,44 %	1,68 %
Frais postaux et téléphonie	180,5	196,9	165,7	-14,8	-8,21 %	0,40 %
Taxes et services bancaires	4,0	4,0	83,2	79,2	1979,80 %	0,20 %
Prestations informatiques	513,2	734,8	627,9	114,7	22,35 %	1,53 %
Frais financiers	547,0	509,0	462,0	-85,0	-15,54 %	1,13 %
Dépenses exceptionnelles	106,5	199,5	31,2	-75,4	-70,76 %	0,08 %
frais d'actes et contentieux	20,0	20,0	20,3	0,3	1,35 %	0,05 %
Remboursement de frais refacturations	227,4	227,4	96,6	-130,8	-57,51 %	0,24 %
<b>Fournitures et prestations administratives et techniques</b>	<b>2 358,4</b>	<b>2 567,5</b>	<b>2 174,8</b>	<b>-183,6</b>	<b>-7,78 %</b>	<b>5,30 %</b>
Alimentation	516,7	516,7	518,9	2,2	0,42 %	1,26 %
Fournitures et prestation médicales et paramédicales	64,6	64,6	66,0	1,4	2,11 %	0,16 %
Fournitures et prestations animation	164,7	164,7	173,0	8,3	5,03 %	0,42 %
Blanchisserie	0,6	0,6		-0,6	-100,00 %	
Véhicules	61,9	61,9	58,1	-3,8	-6,07 %	0,14 %
<b>Fournitures pour usagers résidents</b>	<b>808,5</b>	<b>808,5</b>	<b>815,9</b>	<b>7,5</b>	<b>0,92 %</b>	<b>1,99 %</b>
Personnel titulaire	15 509,7	15 370,9	27 727,6	12 217,8	78,78 %	67,56 %
Personnel non titulaire	4 118,4	4 118,4		-4 118,4	-100,00 %	
Personnel remplaçant & intérim	852,8	852,8	1 198,0	345,2	40,47 %	2,92 %
Autres prestataires	55,7	51,7	54,8	-0,9	-1,64 %	0,13 %
Personnel charges	9 219,2	9 019,2	230,2	-8 989,0	-97,50 %	0,56 %
Assurances du personnel	179,0	179,0	245,2	66,2	37,00 %	0,60 %
Comité oeuvres sociales	274,2	274,2	290,2	16,0	5,83 %	0,71 %
Formations & Supervision	250,5	184,5	213,7	-36,8	-14,69 %	0,52 %
<b>Dépenses De Personnel</b>	<b>30 459,4</b>	<b>30 050,6</b>	<b>29 959,5</b>	<b>-499,9</b>	<b>-1,64 %</b>	<b>73,00 %</b>
<b>Subvention Ville aux budgets annexes</b>	<b>1 519,5</b>	<b>4 020,2</b>	<b>3 517,7</b>	<b>1 998,2</b>	<b>131,51 %</b>	<b>8,57 %</b>
Secours d'urgence	448,0	448,0	448,0		0,00 %	1,09 %
Aides	300,0	300,0	290,0	-10,0	-3,33 %	0,71 %
Autres secours	171,1	205,6	143,5	-27,6	-16,13 %	0,35 %
Hôtels	315,0	578,3	500,0	185,0	58,73 %	1,22 %
<b>Secours</b>	<b>1 234,1</b>	<b>1 531,9</b>	<b>1 381,5</b>	<b>147,4</b>	<b>11,94 %</b>	<b>3,37 %</b>
<b>Subventions Versées</b>	<b>72,5</b>	<b>132,5</b>	<b>77,0</b>	<b>4,5</b>	<b>6,21 %</b>	<b>0,19 %</b>
<b>Virement sur la section d'investissement</b>	<b>262,1</b>			<b>-262,1</b>	<b>-100,00 %</b>	
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>39 498,5</b>	<b>42 519,1</b>	<b>41 040,5</b>	<b>1 542,0</b>	<b>3,90 %</b>	<b>100,00 %</b>
<b>Refacturation et subvention ville budgets annexes</b>	<b>1 746,9</b>	<b>4 247,6</b>	<b>3 614,3</b>	<b>1 867,4</b>	<b>106,90 %</b>	<b>8,81 %</b>
<b>Dépenses de fonctionnement hors refacturations</b>	<b>37 751,6</b>	<b>38 271,5</b>	<b>37 426,2</b>	<b>-325,4</b>	<b>-0,87 %</b>	<b>91,19 %</b>

SECTION DE FONCTIONNEMENT	En milliers d'euro					en %
	RECETTES	BP 2017	VOTE 17	BP 2018	BP à BP	BP à BP
Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 983,5	2 983,5	2 934,5	-49,0	-1,64 %	7,15 %
Etat / Ars / Cпам	769,2	902,6	839,1	69,9	9,09 %	2,04 %
Caf	11 138,6	11 774,6	11 319,3	180,7	1,62 %	27,58 %
Département	1 084,5	1 099,0	845,5	-239,0	-22,04 %	2,06 %
Métro	348,9	389,9	233,6	-115,3	-33,06 %	0,57 %
Communes (hors subv ville)	335,0	335,0		-335,0	-100,00 %	
Autres participations	553,3	650,1	1 279,5	726,2	131,26 %	3,12 %
Autres subventions et participation CPAM ETAT	14 229,5	15 151,2	14 516,9	287,4	2,02 %	35,37 %
Personnels (recettes)	166,3	166,3	177,8	11,5	6,93 %	0,43 %
Personnel (recette) refacturations	53,5	53,5	53,5		0,00 %	0,13 %
Personnels (recettes)	219,7	219,7	231,3	11,5	5,25 %	0,56 %
Autres produits de gestion courante	333,4	697,1	823,0	489,6	146,84 %	2,01 %
Autres produits de gestion courante refacturations	1 457,9	3 134,9	2 898,9	1 441,0	98,84 %	7,06 %
Autres produits de gestion courante	1 791,3	3 832,1	3 721,9	1 930,6	107,77 %	9,07 %
Subvention Ville	20 118,1	19 944,6	19 431,0	-687,1	-3,42 %	47,35 %
Recettes Exceptionnelles	15,0	215,0	28,0	13,0	86,67 %	0,07 %
Recettes D'ordre	141,4	173,0	176,9	35,6	25,16 %	0,43 %
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>39 498,5</b>	<b>42 519,1</b>	<b>41 040,5</b>	<b>1 542,0</b>	<b>3,90 %</b>	<b>100,00 %</b>
Refacturation et subvention ville budgets annexes	1 511,4	3 188,4	2 952,4	1 441,0	95,34 %	7,19 %
<b>Recettes de fonctionnement hors refacturations</b>	<b>37 987,1</b>	<b>39 330,7</b>	<b>38 088,1</b>	<b>101,0</b>	<b>0,27 %</b>	<b>92,81 %</b>



## Direction ressources

### **Les dépenses : 11 383k€, +14,5 %/2017 (soit +1 432k€)**

Il convient de noter une **augmentation significative du montant des subventions versées aux budgets annexes** (+ 1 998k€), ce qui s'explique notamment par la juste imputation des frais de structure aux budgets annexes (+1 405k€).

S'agissant de la **masse salariale** qui représente en 2018, 5 047k€, celle-ci baisse de 0,6 % entre 2017 et 2018 (malgré l'effet Glissement Vieillesse Technicité), en lien avec les **baisses d'effectif décidées lors de la préparation budgétaire** ; à noter, que ces prévisions budgétaires intègrent toujours les effectifs de la DATPRO.

**Les dépenses courantes baissent également de 150k€**. La préparation a été faite afin de tenir compte le plus précisément possible des consommations observées en 2017, ce qui devrait réduire le montant des sous-consommations. **Les dépenses de formation, hors CNFPT**, ont été prévues à hauteur de 168k€ soit une baisse de 50k€ par rapport au budget primitif 2017 mais une croissance de 80k€ par rapport au compte administratif 2017. À noter, toutefois, **la forte augmentation observée pour le service commun informatique** de 122k€, afin de tenir compte des demandes de revalorisation de la participation CCAS.

Enfin, il convient de souligner une **baisse des remboursements de frais** aux budgets annexes de 104k€. Cette dépense correspond au reversement de la recette encaissée pour les contrats aidés. La baisse de ce reversement est liée à la baisse du nombre de contrats aidés prévus pour 2018.

### **Les recettes : 24 359k€, +6,5 %/2017 (soit +1 481k€)**

**Les remboursements par les budgets annexes** (2 899k€ soit + 1 441k) explique l'essentiel de cette augmentation.

**La subvention ville évolue quant à elle de -687k€**. Cette baisse intègre pour la deuxième année l'impact de la décision du plan de sauvegarde (baisse de 1 269k€ sur deux ans, 627k€ en 2017 et 642k€ en 2018) ainsi que la fin du financement du poste de cabinet (45k€).



### Direction de l'Intervention et de l'Observatoire Social

#### **Les dépenses : 5 800k€ -8 % (soit -499k€)**

Cette baisse des dépenses concerne principalement les **dépenses de personnel** (-592k€). Cette évolution est due aux conséquences du désinvestissement du conseil départemental dans le service du SSPA (-273k€) et l'intégration de la « plateforme mobilité » à partir de fin mars à la Métro soit (-145k€).

S'agissant des autres dépenses :

**Maintien du niveau des dépenses des aides et secours d'urgence.** Alors que l'activité liée aux bons de caisse reste constante, avec un BP 2018 à l'image du BP2017, soit 448k€/12mois et idem pour la subvention ADA pour 52k€, les aides aux vacances s'adaptent à la baisse tendancielle de l'activité en diminuant de 10k€ ; de la même manière, le coup de pouce jeune non consommé en 2017 est réduit de 20k€ (30k€ au BP 2018).

Les **dépenses courantes progressent** quant à elles de 130k€, en raison de :

- l'augmentation du nombre de diagnostic énergétique par le dispositif de la MOUS +36k€,
- une inscription de crédit pour les hôtels évaluée pour 2018 à 500k€ soit +200k€ / BP 2017,
- la non reconduction de la dépense de combustible : cette dépense, qui correspond à l'achat de gaz, a été inscrite sur la nature comptable énergie-électricité, plus conforme à la réalité.
- la fin du paiement de loyer du POHI au CAI Henry Tarze : -21k€

#### **Les recettes : 2 147k€ -10,12 % (soit -242k€)**

En lien avec l'augmentation de la dépense, le remboursement de la ville pour les dépenses d'Hôtel progresse de 200k€.

Enfin le désengagement du département représente pour l'année 2018 une baisse de ressources de 377k€ : -270k€ pour le SSPA, -117k€ pour le SATIS et -16k€ pour le SIA.

Ces baisses sont compensées par un financement nouveau pour l'accompagnement social des ménages de la MOUS (+25k€).



### Direction des Établissements d'Hébergement

#### **Les dépenses : 820k€ +6 %/2017 (soit +47k€)**

Les dépenses de DEH sur le budget principal concernent le siège ainsi que les dépenses pour le personnel non affecté. L'évolution 2018 s'explique par une sous-évaluation du budget primitif 2017 qui a été réévaluée.



## Direction de l'Action Sociale Petite Enfance

### **Les dépenses : 22 581k€ en 2018 soit +0,7 %/2017 (soit +161k€)**

Les dépenses de la petite enfance sont composées à 89 % de dépenses de personnel. Les dépenses de fonctionnement courant représentent 6,5 %, les 4,5 % restant regroupant les dépenses d'amortissement.

S'agissant la **masse salariale, son évolution** entre 2017 et 2018 peut être qualifiée de **modeste** puisqu'elle est de 0,6 % soit +126k€ / 20 105k€ du BP 2017.

La masse salariale 2018, de 20 231k€, se décompose en 19 750k€ de personnel permanent (dont les sectorisations) et 1 021k€ pour le personnel de remplacement. Pour information le réalisé 2017 a été de 19 881k€.

Les **évolutions notables pour l'année 2018** sont :

- La création d'un 6ème RAM sur l'année complète : +50k€
- La baisse du nombre d'assistantes maternelles rémunérées (-6,88 ETP dont 3 ETP présents dans les effectifs mais non rémunérés : congés parental, maladie...) : -200k€

*Une question demeure s'agissant de la masse salariale et de l'activité au sein des structures et qui porte sur l'impact de la baisse des financements des contrats aidés. Actuellement, le nombre de contrat aidés dans le budget est prévu à 11 ETP soit -3ETP / BP 2017.*

- Une évolution de 4,6 % sur les dépenses hors masse salariale, qui s'explique par la mise en œuvre pour la première année de la nouvelle taxe d'enlèvement des déchets qui représente pour la petite enfance un montant de 71k€.

### **Les recettes : 14 487k€, +1,8 % (soit +257k€)**

Les recettes se décomposent comme suit :

L'évolution 2017 /2018 s'explique quasi exclusivement par l'**optimisation du taux de facturation** avec un gain de recette de 105k€.

À noter également l'**augmentation de la participation du département** pour un montant de 138k€, en lien avec les recettes réellement perçues en 2017.

<i>recettes</i>	<i>BP 2018</i>
Chapitre 042	130 104
Participation usagers	2 819 000
PSU	9 060 000
Contrat Enfance Jeunesse	2 025 000
Participation Département	8 000
Garde atypique	55 000
CNRS	81 000
MSA	3 000
GEG	28 000
Loyer Bouchayer	50 000
énergie radiative EAJE Jardin de Ville	4 500
Appel à projet caf convention handicap	40 000
RAM Prestation de Service caf	147 138
RAM participation Département	18 294
Bonification de l'activité des RAM	18 000
	<b>14 487 036</b>

## III - BUDGETS ANNEXES

## BUDGET 02 - Logements Foyers pour Personnes Agées

02 LF PERSONNES AGEES 01301		En milliers d'euro					en %
SECTION DE FONCTIONNEMENT		BP 2017	VOTE 17	BP 2018	BP à BP	BP à BP	Part des dépenses 2018
DEPENSES							
Dépenses bâtiment locations		406,9	396,9	269,2	-137,7	-33,84 %	6,73 %
Energie fluides		282,3	282,3	261,7	-20,6	-7,30 %	6,55 %
Entretien réparations		218,4	186,4	180,3	-38,1	-17,42 %	4,51 %
Amortissements locaux équipements		268,8	303,9	324,3	55,4	20,62 %	8,11 %
<b>Dépenses liées aux bâtiments</b>		<b>1 176,4</b>	<b>1 169,5</b>	<b>1 035,5</b>	<b>-140,9</b>	<b>-11,98 %</b>	<b>25,90 %</b>
Fournitures et prestations administratives		58,5	58,5	15,3	-43,1	-73,76 %	0,38 %
Frais postaux et téléphonie		12,3	12,3	9,6	-2,7	-21,95 %	0,24 %
Taxes et services bancaires		1,4	1,4	25,0	23,5	1645,66 %	0,62 %
Frais financiers		16,6	16,6	20,1	3,5	21,08 %	0,50 %
Dépenses exceptionnelles		204,0	238,0	24,0	-180,0	-88,24 %	0,60 %
<b>Fournitures et prestations administratives et techniques</b>		<b>292,8</b>	<b>326,8</b>	<b>94,0</b>	<b>-198,8</b>	<b>-67,90 %</b>	<b>2,35 %</b>
Alimentation		334,1	334,1	326,5	-7,6	-2,27 %	8,17 %
Fournitures et prestation médicales et paramédicales		1,8	1,8	1,7	-0,1	-5,56 %	0,04 %
Fournitures et prestations animation		10,0	15,0	20,0	10,0	99,49 %	0,50 %
<b>Fournitures pour usagers résidents</b>		<b>345,9</b>	<b>350,9</b>	<b>348,2</b>	<b>2,3</b>	<b>0,66 %</b>	<b>8,71 %</b>
Personnel titulaire		1 017,7	990,7	1 185,2	167,5	16,46 %	29,65 %
Personnel non titulaire		388,5	367,4	222,0	-166,5	-42,86 %	5,55 %
Personnel remplaçant & intérim		134,7	206,0	223,8	89,2	66,21 %	5,60 %
Autres prestataires		6,0	6,0	4,8	-1,2	-20,00 %	0,12 %
Personnel charges		686,1	686,1	207,5	-478,5	-69,75 %	5,19 %
Formations & Supervision		3,8	3,8		-3,8	-100,00 %	
<b>Dépenses De Personnel</b>		<b>2 236,8</b>	<b>2 260,0</b>	<b>1 843,4</b>	<b>-393,4</b>	<b>-17,59 %</b>	<b>46,11 %</b>
<b>Charges à répartir</b>		<b>37,2</b>	<b>37,2</b>	<b>35,1</b>	<b>-2,1</b>	<b>-5,68 %</b>	<b>0,88 %</b>
<b>Personnel autres refacturations</b>		<b>37,2</b>	<b>37,2</b>	<b>35,1</b>	<b>-2,1</b>	<b>-5,68 %</b>	<b>0,88 %</b>
<b>Frais De Siege</b>		<b>224,0</b>	<b>751,7</b>	<b>641,4</b>	<b>417,4</b>	<b>186,36 %</b>	<b>16,05 %</b>
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>		<b>4 313,2</b>	<b>4 896,1</b>	<b>3 997,6</b>	<b>-315,5</b>	<b>-7,32 %</b>	<b>100,00 %</b>
<b>Refacturation et subvention ville budgets annexes</b>		<b>261,2</b>	<b>788,9</b>	<b>676,6</b>	<b>415,3</b>	<b>158,99 %</b>	<b>16,92 %</b>
<b>Dépenses de fonctionnement hors refacturations</b>		<b>4 051,9</b>	<b>4 107,2</b>	<b>3 321,1</b>	<b>-730,9</b>	<b>-22,01 %</b>	<b>83,08 %</b>

SECTION DE FONCTIONNEMENT		En milliers d'euro					en %
RECETTES		BP 2017	VOTE 17	BP 2018	BP à BP	BP à BP	Tx Couverture des dépenses 2017
<b>Produits des services, du domaine et ventes diverses</b>		<b>2 371,0</b>	<b>2 216,7</b>	<b>2 109,6</b>	<b>-261,4</b>	<b>-11,03 %</b>	<b>52,77 %</b>
Etat / Ars / Cpam		450,0	483,7	475,9	25,9	5,75 %	11,90 %
Département		832,8	867,3	878,4	45,6	5,48 %	21,97 %
Autres participations				5,0	5,0		0,13 %
<b>Autres subventions et participation CPAM ETAT</b>		<b>1 282,8</b>	<b>1 351,1</b>	<b>1 359,3</b>	<b>76,5</b>	<b>5,96 %</b>	<b>34,00 %</b>
<b>Autres produits de gestion courante refacturations</b>		<b>9,2</b>	<b>9,2</b>	<b>15,1</b>	<b>5,9</b>	<b>64,84 %</b>	<b>0,38 %</b>
<b>Autres produits de gestion courante</b>		<b>9,2</b>	<b>9,2</b>	<b>15,1</b>	<b>5,9</b>	<b>64,84 %</b>	<b>0,38 %</b>
<b>Subvention Ville</b>		<b>639,8</b>	<b>1 306,1</b>	<b>503,6</b>	<b>-136,2</b>	<b>-21,28 %</b>	<b>12,60 %</b>
<b>Recettes D'ordre</b>		<b>10,0</b>	<b>12,6</b>	<b>10,0</b>		<b>0,00 %</b>	<b>0,25 %</b>
<b>Reprise Resultats (recettes)</b>		<b>0,4</b>	<b>0,4</b>		<b>-0,4</b>	<b>-100,00 %</b>	
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>		<b>4 313,2</b>	<b>4 896,1</b>	<b>3 997,6</b>	<b>-315,5</b>	<b>-7,32 %</b>	<b>100,00 %</b>
<b>Refacturation et subvention ville budgets annexes</b>		<b>649,0</b>	<b>1 315,3</b>	<b>518,7</b>	<b>-130,2</b>	<b>-20,06 %</b>	<b>12,98 %</b>
<b>Recettes de fonctionnement hors refacturations</b>		<b>3 664,2</b>	<b>3 580,8</b>	<b>3 478,9</b>	<b>-185,3</b>	<b>-5,33 %</b>	<b>87,02 %</b>

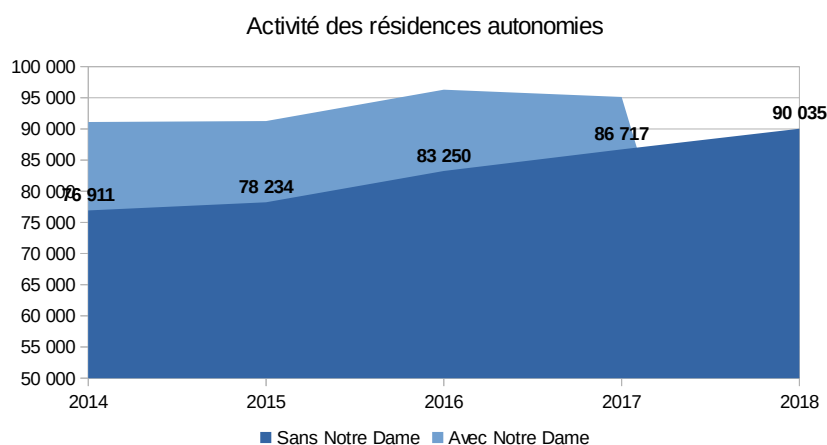


## Budget 02 : Les Résidences Autonomies Personnes Âgées

### Activité

L'année 2017 reste une année particulièrement atypique du fait de la fermeture de la Résidence Notre Dame. Le périmètre 2018 est ainsi fortement renouvelé, passant à 4 Résidences contre 5 en 2017.

L'activité est légèrement inférieure aux années antérieures en lien avec cette fermeture. À périmètre constant, le taux d'occupation attendu pour 2018 (94,51%) est en hausse par rapport à 2017 (91%).



Le décrochage de l'activité sur Notre Dame observé en 2017 est lié à l'anticipation d'une moindre activité en prévision de la fermeture du bâtiment.

On observe une augmentation régulière du taux d'occupation depuis 2014. Cette évolution positive s'explique notamment par une réduction des délais de vacances de logements entre deux résidents. Il est espéré que le transfert des services

techniques à la ville n'implique pas une dégradation de la réactivité des travaux de rafraîchissement entre deux résidents, ce qui aurait pour conséquence de remettre en cause notre activité prévisionnelle.

En outre, la réhabilitation de 11 logements à la résidence autonomie de Saint Laurent permet d'augmenter également le nombre de jour prévisionnel (environ 1 800 journées supplémentaires).

### FONCTIONNEMENT 2018

#### Les recettes de fonctionnement : 3 997 638€ soit -7,3 %/2017

Hors subvention ville, l'évolution des recettes de fonctionnement, à périmètre constant, entre 2017 et 2018 est anticipée avec une **évolution de 6 % soit +197k€**.

Cette évolution est due à plusieurs éléments :

- Conformément aux engagements du plan de sauvegarde, la recherche d'une augmentation de recettes se déploie en 2018. En effet, malgré la fermeture de ND, on table sur une **hausse de l'activité**, notamment grâce au meilleur « remplissage » de St Laurent (réfection de logements inutilisables) et grâce à la poursuite du développement des capacités de la Résidence Montesquieu et de l'ensemble des résidences (demandes d'admission en hausse) : +91k€.
- Parallèlement, le choix des administrateurs a été de proposer au Département une **hausse des tarifs** plus importante que les années précédentes : +4 % (+95k€).
- La fin de la prise en charge par le CCAS de l'encaissement et du reversement de l'Aide Sociale Légale implique une baisse de recette de 193k€/2017 (compensée par une baisse de dépense équivalente).

- Malgré la fermeture de Notre Dame représentant une perte de recette de 50k€, **les recettes restauration ne seront pas affectées** ; à **périmètre constant**, la fréquentation plus importante de la restauration sur l'ensemble des résidences devrait permettre une hausse de recette de + 56,2k€ (Montesquieu : +14,5k€, Les Alpains +19,5k€, Le Lac +4,8k€ et Saint Laurent +17,4k€).
- **Maintien du niveau de forfait soin** malgré la fermeture de Notre Dame. Ce forfait n'ayant pas été impacté par la fermeture du foyer logement les Gentianes, il a été décidé de maintenir le montant malgré la fermeture de Notre Dame.

### **Les dépenses de fonctionnement :**

À périmètre constant, l'**évolution des dépenses de fonctionnement** est de +250,5k€, -hors ASL représentant 193k€ mais équilibré en recettes-, soit **+6,2 %**.

#### Hors dépenses de personnel

La principale explication de cette augmentation est liée à la **juste imputation des dépenses de structures** induites par le fonctionnement des résidences autonomes +417k€/2017,

Il convient d'ajouter l'augmentation significative des dépenses d'amortissement en lien avec les **travaux réalisés** sur la résidence autonomie du Lac en 2017 : +56k€/ 2017,

Et par ailleurs, le **non renouvellement de la dépense prévue pour le déménagement** des résidents de Notre Dame en 2017 soit -40k€/2017.

Et enfin la **baisse des dépenses de location** et des charges locatives de 138k€.

*À périmètre constant, il s'agit d'une baisse de 33,6 k€ dont -29 k€ de locations immobilières sur St Laurent suite à une erreur dans le BP 2017 et -12k€ de charges locatives sur Le Lac (Chauffage) ; et donc quelques dépenses augmentent : + 4k€ sur les charges locatives aux Alpains et +2 k€ à St Laurent.*

**Les dépenses de personnel : Augmentation de 6,5 %** des dépenses de personnel à périmètre constant, soit +115k€.

Cela s'explique par :

- La **décision de positionner la directrice** de la Résidence St Laurent à 100 % sur les missions de direction (contre 50% direction et 50% infirmière en 2017) et donc la nécessité de recruter 0.5 ETP d'infirmier en 2018 pour un coût de 19 320 €.
- La **décision d'intégrer en sureffectif une AMP** de Notre Dame à la Résidence Saint Laurent d'une part pour assurer l'accompagnement des 10 résidents de Notre Dame accueillis courant décembre 2017 à la Résidence Saint Laurent, d'autre part pour apporter un soutien nécessaire à l'équipe de cette résidence pendant la période des travaux de réhabilitation (+37 500 €). Ce temps de travail supplémentaire devrait également permettre de baisser les charges de remplacement.
- Le **remplacement d'un mi-temps thérapeutique ASPA** au Lac : +16k.



**INVESTISSEMENTS 2018 : 553 989 €**

**Les dépenses :**

- **Travaux de sécurisation de la résidence autonomie Montesquieu** : 50k€ d'étude et 100k€ de travaux pour les mises aux normes sécurité accessibilité (travaux urgents dans l'attente du transfert d'activité de la résidence d'ici 2022/2023) – à noter que cette résidence étant propriété du CCAS, c'est au CCAS de porter l'ensemble des coûts d'investissement.
- **Réfection de chambres** : 164k€ (avec un enjeu de réactivité pour la réalisation des travaux lors d'une vacance de logement, avant relocation et donc lien à construire avec la DIM).
- **Achat de mobilier** : 23k€.

**Les recettes :**

Ces dépenses sont financées par le **fonds de compensation de la TVA** estimé à 15k€, le **recours à l'emprunt** pour 200k€ et l'**amortissement des travaux antérieurs** à hauteur de 324k€.

## BUDGET 04 - Restauration

04 RESTAURATION 01303		En milliers d'euro					en %
SECTION DE FONCTIONNEMENT		En milliers d'euro					en %
DEPENSES	BP 2017	VOTE 17	BP 2018	BP à BP	BP à BP	Part des dépenses 2018	
Entretien réparations	0,1	0,1	0,1		0,00 %	0,01 %	
Amortissements locaux équipements	1,7	24,8	20,8	19,1	1141,60 %	1,49 %	
Dépenses liées aux bâtiments	1,8	24,9	20,9	19,1	1077,21 %	1,49 %	
Fournitures et prestations administratives	15,8	15,8	15,5	-0,3	-1,90 %	1,11 %	
Frais postaux et téléphonie	1,5	1,5	1,4	-0,1	-6,67 %	0,10 %	
Frais financiers	2,1	2,1	1,4	-0,7	-32,14 %	0,10 %	
Dépenses exceptionnelles	2,5	14,4	9,5	7,0	280,01 %	0,68 %	
Fournitures et prestations administratives et techniques	21,9	33,8	27,8	5,9	27,06 %	1,99 %	
Alimentation	624,5	592,5	642,3	17,7	2,84 %	45,98 %	
Fournitures et prestation médicales et paramédicales	0,1	0,1	0,1		0,00 %	0,01 %	
Véhicules	74,8	74,8	21,2	-53,6	-71,63 %	1,52 %	
Fournitures pour usagers résidents	699,4	667,3	663,6	-35,9	-5,13 %	47,51 %	
Personnel titulaire	251,3	259,6	430,8	179,5	71,41 %	30,84 %	
Personnel non titulaire	22,1	22,1		-22,1	-100,00 %		
Personnel remplaçant & intérim	90,5	90,5	88,4	-2,1	-2,30 %	6,33 %	
Personnel charges	120,9	120,9		-120,9	-100,00 %		
Dépenses De Personnel	484,8	493,0	519,1	34,4	7,10 %	37,17 %	
Charges à répartir	31,0	31,0	10,3	-20,7	-66,76 %	0,74 %	
Personnel autres refacturations	31,0	31,0	10,3	-20,7	-66,76 %	0,74 %	
Frais De Siege	111,0	111,0	109,8	-1,2	-1,10 %	7,86 %	
Reprise des résultats	5,9	5,9	45,2	39,3	664,44 %	3,24 %	
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>1 355,7</b>	<b>1 367,0</b>	<b>1 396,7</b>	<b>40,9</b>	<b>3,02 %</b>	<b>100,00 %</b>	
Refacturation et subvention ville budgets annexes	142,0	142,0	120,1	-21,9	-15,44 %	8,60 %	
<b>Dépenses de fonctionnement hors refacturations</b>	<b>1 213,8</b>	<b>1 225,0</b>	<b>1 276,6</b>	<b>62,9</b>	<b>4,92 %</b>	<b>91,40 %</b>	

SECTION DE FONCTIONNEMENT		En milliers d'euro					en %
RECETTES	BP 2017	VOTE 17	BP 2018	BP à BP	BP à BP	Tx Couverture des dépenses 2017	
Produits des services, du domaine et ventes diverses	984,4	908,1	992,9	8,5	0,87 %	71,09 %	
Département	59,9	59,9	57,2	-2,7	-4,51 %	4,09 %	
Autres subventions et participation CPAM ETAT	59,9	59,9	57,2	-2,7	-4,51 %	4,09 %	
Autres produits de gestion courante refacturations	7,2	7,2		-7,2	-100,00 %		
Autres produits de gestion courante	7,2	7,2		-7,2	-100,00 %		
Subvention Ville affectée BA	301,2	385,7	346,2	45,0	14,92 %	24,78 %	
Subvention Ville	301,2	385,7	346,2	45,0	14,92 %	24,78 %	
Recettes Exceptionnelles	1,9	4,9		-1,9	-100,00 %		
Recettes D'ordre	1,2	1,2	0,4	-0,8	-66,09 %	0,03 %	
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>1 355,7</b>	<b>1 367,0</b>	<b>1 396,7</b>	<b>40,9</b>	<b>3,02 %</b>	<b>100,00 %</b>	
Refacturation et subvention ville budgets annexes	308,4	392,9	346,2	37,7	12,24 %	24,78 %	
<b>Recettes de fonctionnement hors refacturations</b>	<b>1 047,3</b>	<b>974,1</b>	<b>1 050,5</b>	<b>3,2</b>	<b>0,30 %</b>	<b>75,22 %</b>	



## Budget 04 : Restauration À Domicile et reliquat des restaurant-foyer de la DAT

Le total des dépenses de fonctionnement du budget 4 au BP 2018 s'élève à 1 396 679,85€.

Elles sont composées en partie par les reliquats de fonctionnement des restaurant-foyers (EPA) de la DAT transférés à la ville (Soit 22 197€ principalement liés aux intérêts de l'emprunt et aux amortissements).

### Activité de la RAD

Année	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	BP 2017	BP 2018 au 07/2017
Nombre de repas	141 268	148 839	149 701	153 137	140 715	141 720	147 666

Après deux années de diminution de l'activité, il est prévu une **augmentation de 5% du nombre de repas** délivrés entre 2016 et 2018 suite à un travail de communication réalisé à partir de septembre 2017. Cela induit une hausse proportionnelle des recettes issues des usagers et des dépenses liées à l'achat des repas.

### Les recettes : 1 396,7K€ soit + 3,02 %/2017

Elles se composent principalement des recettes issues des usagers pour 1 010 986€. Elles ont été calculées selon une **augmentation de 5% à partir des recettes perçues en 2016**, proportionnellement à l'augmentation de l'activité.

La **participation du département** au titre du **complément ASL** a été inscrite pour 39k€. Elle compense la différence entre le prix du repas ASL payé par l'utilisateur (3.5€) et le prix de revient du repas (11.09€) soit 7.59€ par repas ASL.

On note l'**arrêt de la recette** de 6k€ **provenant de la livraison dans les crèches**, qui utilisent désormais les transports « doux ».

**Les dépenses : 1 396,7K€ soit + 3,02 %/2017**

**L'achat des repas à la cuisine centrale** est la principale dépense, qui évolue proportionnellement à l'activité. La reprise envisagée en 2018 les ramène à 642 257€ au BP (soit +5%/CA2016), tandis qu'ils sont de 592k€ fin 2017.

Pour **l'achat de sacs jetables** la prévision de 2018 est identique à celle de 2017 soit 13,5K€.

**L'arrêt de la location de véhicule, remplacée par un achat** en report fin 2017, entraîne une diminution de 53k€ de dépenses de fonctionnement par rapport à l'exercice précédent. Les dépenses de transport s'élevaient à 74k€ au BP 2017 et sont maintenant égales à 21k€, incluant 2 mois de locations en attendant la réception des achats (9K€) et la prévision de 5k€ de franchise d'assurance intégrée par prudence ainsi que le carburant 7k€. La répercussion en dépenses de fonctionnement de l'achat des voitures (dotation aux amortissements) sera retranscrite en 2019, un an après la réception de la livraison, conformément aux règles comptables.

Les **frais de siège** ont été intégrés selon le même taux qu'au BP 2017 soit 9% du total des dépenses de fonctionnement.

En parallèle du travail sur la maîtrise des impayés, il a été décidé de provisionner par prudence 8k€ d'**admissions en non valeurs** à chaque exercice.

**Les dépenses de personnel : 529 455€ soit + 2,66 %/2017**

Pour mémoire elles étaient de 515k€ au BP 2017 et 524k€ au réalisé 2017.

Suite à la période de réorganisation débutée en 2016, **la masse salariale de la RAD s'est stabilisée à 11 ETP budgétés**. Ainsi, les dépenses spécifiques au personnel de la RAD restent stables entre 2017 et 2018 :

- sur 529k€, 519k€ concernent la masse salariale RAD (430k€ pour les agents permanents et 88k€ pour les agents non permanents) et 10k€ les charges communes de personnel du CCAS (CPAR),
- au réalisé 2017, sur 524k€, 518k€ concernent la masse salariale (394k€ pour les agents permanents et 123k€ pour les agents non permanents) et 5k€ les CPAR.

**La baisse des agents non permanents** s'appuie sur la prévision de retour de 0.5 ETP sur 2 en accident du travail en 2017 et la diminution des remplacements pour arrêt maladie à 0.14 ETP. L'intégration d'1 ETP non permanent en agent permanent explique quant à lui un jeu de vase communicant entre les deux catégories de personnel.

**Les recettes et dépense d'investissement : 21k€**

Les dépenses d'investissement concernent le **remboursement de l'emprunt** pour 9,6K€ et 11,6K€ **d'écritures de compensation des recettes d'amortissements**.

Quant aux recettes d'investissement, elles sont essentiellement composées des **amortissements des immobilisations** provenant des restaurant-foyer pour 20,8K€.

## BUDGET 05 - Soins

05 SOINS 01304						
SECTION DE FONCTIONNEMENT	En milliers d'euro					en %
DEPENSES	BP 2017	VOTE 17	BP 2018	BP à BP	BP à BP	Part des dépenses 2018
Dépenses bâtiment locations	9,6	5,6	10,8	1,2	12,16 %	0,28 %
Energie fluides	0,8	0,8	0,9	0,0	4,17 %	0,02 %
Entretien réparations	13,0	13,0	11,8	-1,2	-9,23 %	0,31 %
Amortissements locaux équipements	15,7	19,2	18,8	3,1	19,89 %	0,49 %
Dépenses liées aux bâtiments	39,2	38,7	42,3	3,1	7,97 %	1,10 %
Fournitures et prestations administratives	31,0	31,0	13,1	-17,8	-57,57 %	0,34 %
Frais postaux et téléphonie	12,6	12,6	11,0	-1,6	-12,45 %	0,28 %
Taxes et services bancaires			1,4	1,4		0,04 %
Frais financiers	0,6	0,6	0,4	-0,2	-40,20 %	0,01 %
Dépenses exceptionnelles	0,1	3,1	0,1		0,00 %	0,00 %
Remboursement de frais refacturations	2,6	109,6	12,5	10,0	388,25 %	0,32 %
Fournitures et prestations administratives et techniques	46,8	156,8	38,6	-8,3	-17,65 %	1,00 %
Fournitures et prestation médicales et paramédicales	12,0	12,0	13,0	1,0	8,33 %	0,34 %
Véhicules	19,4	16,4	21,5	2,1	10,80 %	0,56 %
Fournitures pour usagers résidents	31,4	28,4	34,5	3,1	9,85 %	0,89 %
Personnel titulaire	1 917,5	1 772,3	3 019,3	1 101,8	57,46 %	78,18 %
Personnel non titulaire	167,7	163,6		-167,7	-100,00 %	
Personnel remplaçant & intérim	311,2	305,2	186,0	-125,2	-40,23 %	4,82 %
Autres prestataires	25,0	16,7	6,0	-19,0	-76,00 %	0,16 %
Personnel charges	912,4	912,4		-912,4	-100,00 %	
Formations & Supervision	14,1	14,1	14,0	-0,1	-0,50 %	0,36 %
Dépenses De Personnel	3 347,9	3 184,2	3 225,3	-122,7	-3,66 %	83,51 %
Charges à répartir	59,0	59,0	79,3	20,3	34,41 %	2,05 %
Personnel autres refacturations	59,0	59,0	79,3	20,3	34,41 %	2,05 %
Frais De Siege	317,2	332,7	442,2	125,0	39,41 %	11,45 %
Reprise des résultats		263,9				
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>3 841,5</b>	<b>4 063,6</b>	<b>3 862,1</b>	<b>20,6</b>	<b>0,54 %</b>	<b>100,00 %</b>
Refacturation et subvention ville budgets annexes	378,8	501,3	534,0	155,3	41,00 %	13,83 %
<b>Dépenses de fonctionnement hors refacturations</b>	<b>3 462,7</b>	<b>3 562,4</b>	<b>3 328,0</b>	<b>-134,7</b>	<b>-4,05 %</b>	<b>86,17 %</b>

SECTION DE FONCTIONNEMENT	En milliers d'euro					en %
RECETTES	BP 2017	VOTE 17	BP 2018	BP à BP	BP à BP	Tx Couverture des dépenses 2018
Produits des services, du domaine et ventes diverses		0,8	0,3	0,3		0,01 %
Etat / Ars / Cpam	3 533,6	3 821,1	3 601,0	67,3	1,91 %	93,24 %
Autres subventions et participation CPAM ETAT	3 533,6	3 821,1	3 601,0	67,3	1,91 %	93,24 %
Personnel (recette) refacturations	23,0	27,3	26,9	3,9	17,13 %	0,70 %
Personnels (recettes)	23,0	27,3	26,9	3,9	17,13 %	0,70 %
Subvention Ville affectée BA	284,6	214,2	233,8	-50,9	-17,87 %	6,05 %
Subvention Ville	284,6	214,2	233,8	-50,9	-17,87 %	6,05 %
Recettes Exceptionnelles						
Recettes D'ordre	0,2	0,2	0,1	-0,1	-60,78 %	0,00 %
Reprise Resultats (recettes)						
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>3 841,5</b>	<b>4 063,6</b>	<b>3 862,1</b>	<b>20,6</b>	<b>0,54 %</b>	<b>100,00 %</b>
Refacturation et subvention ville budgets annexes	307,6	241,5	260,7	-46,9	-15,25 %	6,75 %
<b>Recettes de fonctionnement hors refacturations</b>	<b>3 533,8</b>	<b>3 822,1</b>	<b>3 601,4</b>	<b>67,5</b>	<b>1,87 %</b>	<b>93,25 %</b>



## Budget 05 : Soins

L'ensemble des dépenses de fonctionnement du budget 5 s'élève à 3,862k€ au BP 2018. Le déficit 2016 intégré en 2017 est de 263k€ auquel s'ajoute 85k€ inscrit en dépense refusée au compte 114.

### Activité

Le nombre de journées prévisionnelles pour 2018 est de 77 252 jours dont 74 460 journées pour les personnes âgées et 2 792 journées pour les personnes handicapées. Ce qui correspond à un **taux d'occupation de 85 %**. Pour mémoire il était de 72% en 2016. La réorganisation des services SSIAD entamée courant 2016 en accord avec les objectifs de réduction des déficits a entraîné une baisse temporaire de l'activité. Des ajustements ont été effectués et permettent de faire remonter le taux d'activité 2017 proche de 80%.

### Évolution des recettes : 3 862 055.80€ (3 841 456€ au BP 2017 soit +0,54 %)

La **dotation ARS 2018** est estimée hors reprise de déficit à 3 600 335€. Pour mémoire, elle était de 3 533 637€ au BP 2017 et de 3 821 107.03€ au réalisé 2017 dont 241k€ de reprise de déficit et 9k€ de crédits non reconductibles spécifique au projet Alzheimer. Les reprises de déficit sont incertaines et annoncées par l'ARS en n+1 : par prudence, aucune reprise de déficit n'est budgétée en recette au BP, mais un coefficient de revalorisation de 0.87% a été appliqué.

Les **interventions des infirmiers du SSIAD** dans les établissements personnes âgées et lors de missions extérieures génèrent une recette constante de 27k€.

### Les dépenses : 3 862 055.80€ (3 841 456€ au BP 2017 soit +0,54 %)

Hors dépenses de personnel, elles s'élèvent à 505 768,80€ au BP 2018, 513 621,66€ au CA 2017 et 393 131€ au BP 2017.

L'évolution de ces dépenses en dents de scie est principalement liée aux **modalités de calcul des frais de siège**. Présentés à 9% des dépenses au BP 2017 (317k€) afin d'être en accord avec les exigences de l'ARS, la stratégie adoptée au réalisé 2017 et au BP 2018 a été de présenter les coûts réels en toute transparence, afin d'afficher lisiblement la nécessité de reprise de la différence par le biais de la subvention ville. À méthodologie constante, ils s'élèvent de manière constante à 443k€ au réalisé 2017 et sont inscrits pour 442k€ au BP 2018.

Hors dépenses de frais de siège, les **frais liés à l'activité courante des SSIAD** (achat de matériel de soins et de fourniture administrative, équipement du personnel, frais liés aux bâtiments, leur entretien et le nettoyage, frais de location de voitures et de vélos, etc. ), qui avaient été impactés d'une hausse de 7k€ au BP 2017 pour faire face à l'intégration de l'activité des infirmiers du CSI, sont **restés relativement constants**. En 2018, l'expérimentation de la location de voitures électriques est chiffrée à 12k€. Ces dépenses d'élèvent à 115k€ au BP 2018. Pour mémoire ils représentent 107k€ au BP 2017 et 110k€ au réalisé 2017.

### Les dépenses de personnel s'élèvent à 3 304k€

Pour mémoire, le BP 2017 s'élevait à 3 406k€. Dans la continuité du travail sur le fonctionnement du service entamé depuis 2016 et des objectifs d'équilibre refondation, la révision de l'organisation des tournées a permis d'**optimiser les temps de travail dédiés aux soins directs**, entraînant des économies importantes réalisées sur la masse salariale dès 2017 : la prévision 2018, comptant 67,5 ETP s'élève à 3 202€, dont 183k€ de dépenses de remplacement. Pour mémoire, les frais de personnel étaient de 3,295k€ au BP 2017 dont 298k€ de remplacement.

Par ailleurs l'**internalisation des soins infirmiers** effectuée début 2017 ayant abouti à une organisation efficace, les prévisions de recours aux prestataires extérieures (infirmiers libéraux, aux agents intérimaires et analyse de la pratique) sont en baisse. Le BP 2017 prévoyait 52k€ sur ce poste de dépense, après une forte baisse effective en 2017 (12k€ au réalisé 17) ; Le BP 2018 le limite seulement à 23k€ (dont 14k€ d'analyse de la pratique) afin de faire face aux recrudescences ponctuelles d'activité dans la ligne droite de l'objectif de 85% de taux d'occupation.

On compte également 79k€ de **CPAR** (Charges et Produits à Répartir) sur 2018 (59k€ au BP17), dont le montant dépend du volume de charges communes liées au personnel du CCAS.

### Les investissements 2018 : 114 200k€

La section d'investissement des SSIAD en autofinancement jusqu'à présent, ciblait le renouvellement de véhicules, de vélos et d'équipements. En 2018, le **projet dématérialisation des données SSIAD**, garant de la modernité du service, demande un investissement de 93k€ (acquisition de logiciel logisoins, microsoins, mobisoins et mémorialis ainsi qu'une interface bureautique solution Malta) lors de sa première année de mise en œuvre en 2018, avant d'être générateur d'économie de fonctionnement sur le long-terme. Cet investissement va de pair avec l'**achat de 66 smartphones** pour 1.7k€.

Les 19k€ d'**investissement complémentaire** se décompose en l'aménagement de box à vélos (8K€), peinture et l'aménagement pour la salle de pause du personnel à Montesquieu (4K€), l'achat de 6 vélos (2,7K€), une enveloppe pour divers achats délégués et imprévus de 2.2K€ et les frais de remboursement de l'emprunt pour 2,5K€.

On passe donc d'une section d'investissement aux dépenses restreintes (16k€ au CA 2016, 17k€ au réalisé 2017), à un **BP 2018 atteignant 114k€ et financé par l'emprunt contracté** à la hauteur de: 93,8K€. La section d'investissement du budget 5 **s'autofinance pour 20,4K€** de recettes issus des amortissements des immobilisations (18,8K€) et du FCTVA (1,6K€).

## BUDGET 06 - Centre de Jour

06 CENTRE DE JOUR 01305						
SECTION DE FONCTIONNEMENT						
DEPENSES	En milliers d'euro					en %
	BP 2017	VOTE 17	BP 2018	BP à BP	BP à BP	Part des dépenses 2018
Entretien réparations	6,9	6,9	7,2	0,3	4,36 %	0,74 %
Amortissements locaux équipements	30,8	30,8	26,4	-4,4	-14,27 %	2,70 %
Dépenses liées aux bâtiments	37,6	37,6	33,6	-4,1	-10,86 %	3,43 %
Fournitures et prestations administratives	12,0	12,0	11,8	-0,2	-1,51 %	1,21 %
Frais postaux et téléphonie	2,2	2,2	2,2		0,00 %	0,23 %
Taxes et services bancaires			2,8	2,8		0,28 %
Frais financiers	0,2	0,2	0,4	0,2	115,00 %	0,04 %
Dépenses exceptionnelles	0,1	0,1	0,2	0,1	100,00 %	0,02 %
Remboursement de frais refacturations	6,5	15,5	28,9	22,4	346,12 %	2,96 %
Fournitures et prestations administratives et techniques	20,9	30,0	46,3	25,4	121,07 %	4,74 %
Alimentation	37,2	37,2	33,9	-3,3	-8,82 %	3,47 %
Fournitures et prestation médicales et paramédicales	0,5	0,5	0,5	0,0	-0,02 %	0,05 %
Fournitures et prestations animation	68,7	68,7	66,7	-2,1	-3,03 %	6,82 %
Fournitures pour usagers résidents	106,4	106,4	101,0	-5,4	-5,04 %	10,34 %
Personnel titulaire	254,4	240,9	438,9	184,5	72,52 %	44,93 %
Personnel non titulaire	51,6	51,6		-51,6	-100,00 %	
Personnel remplaçant & intérim	101,0	101,0	116,0	15,1	14,92 %	11,88 %
Autres prestataires	3,8	3,8	3,8		0,00 %	0,39 %
Personnel charges	134,9	134,9		-134,9	-100,00 %	
Formations & Supervision	1,5	1,5	2,0	0,5	33,33 %	0,20 %
Dépenses De Personnel	547,2	533,7	560,8	13,6	2,49 %	57,41 %
Charges à répartir	9,2	9,2	11,2	2,0	22,12 %	1,15 %
Personnel autres refacturations	9,2	9,2	11,2	2,0	22,12 %	1,15 %
Frais De Siege	32,7	114,2	122,1	89,4	272,99 %	12,50 %
Reprise des résultats	7,0	7,0	101,8	94,8	1349,08 %	10,42 %
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>761,2</b>	<b>838,2</b>	<b>976,9</b>	<b>215,8</b>	<b>28,34 %</b>	<b>100,00 %</b>
Refacturation et subvention ville budgets annexes	48,4	139,0	162,3	113,9	235,12 %	16,61 %
<b>Dépenses de fonctionnement hors refacturations</b>	<b>712,7</b>	<b>699,3</b>	<b>814,6</b>	<b>101,9</b>	<b>12,51 %</b>	<b>83,39 %</b>

SECTION DE FONCTIONNEMENT						
RECETTES	En milliers d'euro					en %
	BP 2017	VOTE 17	BP 2018	BP à BP	BP à BP	Tx Couverture des dépenses 2018
Produits des services, du domaine et ventes diverses	183,0	169,5	160,0	-23,0	-12,59 %	16,37 %
Etat / Ars / Cпам	379,6	329,7	384,0	4,4	1,16 %	39,30 %
Département	111,6	102,6	110,1	-1,4	-1,28 %	11,28 %
Autres subventions et participation CPAM ETAT	491,1	432,3	494,1	3,0	0,60 %	50,58 %
Subvention Ville affectée BA	75,0	170,3	315,9	240,9	321,18 %	32,33 %
Subvention Ville	75,0	170,3	315,9	240,9	321,18 %	32,33 %
Recettes D'ordre	7,0	7,0	7,0	0,0	0,14 %	0,71 %
Reprise Resultats (recettes)	5,1	59,1		-5,1	-100,00 %	
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>761,2</b>	<b>838,2</b>	<b>976,9</b>	<b>215,8</b>	<b>28,34 %</b>	<b>100,00 %</b>
Refacturation et subvention ville budgets annexes	75,0	170,3	315,9	240,9	321,18 %	32,33 %
<b>Recettes de fonctionnement hors refacturations</b>	<b>686,2</b>	<b>667,9</b>	<b>661,0</b>	<b>-25,1</b>	<b>-3,80 %</b>	<b>67,67 %</b>





## Budget 6 : Centre de jour

### Activité

Au BP 2018, l'activité correspond à celle constatée en 2016 et 2017 (projection). Elle est donc minorée par rapport au BP 2017 (5 952 journées) de 792 journées pour atteindre 5160 journées.

Les constats effectués dans le cadre du Compte Administratif 2016 se confirment :

- Un contexte d'ouverture de places dans l'agglomération,
- Des demandes d'admission de plus en plus tardives et souvent pour des accueils de courtes durées.

La réorganisation amorcée en 2017 a permis d'augmenter le nombre d'entretiens d'admission (quatre par semaine au lieu de deux) et de réinvestir les partenariats locaux mais sans que cela ne suffise encore à augmenter le nombre de journées facturées.

L'année 2018 se poursuit dans ce sens, mais la gestion de la file active demande une adaptation et une réactivité à caractère permanent. Par ailleurs, le travail avec les services de soutien à domicile du CCAS a été renforcé (coordination / transversalité).

### Les recettes de fonctionnement : 977k€ soit +28,34 %/2017

#### **Produit de la tarification :**

- **Hébergement** : 159k€. la baisse d'activité implique une baisse de recette qui peut être estimée à 23k€. Les tarifs 2018 hébergement proposés au Conseil départemental sont en augmentation de 1,5 %.
  - Centre d'accueil de jour :
    - tarif journalier hébergement : 30,62 €
  - Maison des aidants
    - 4 heures d'accueil : 21 €
    - 2 heures d'accueil : 16 €
- **Dépendance** : 110k€, la **dotation dépendance est diminuée de 1,28 % (-1,5k€)**. Cette baisse est limitée par les charges de dépendance incompressible malgré la baisse d'activité (Pour rappel, le Centre d'accueil de jour n'entre pas dans le principe d'une dotation dépendance forfaitaire à l'image des Ehpad).
- **Soin** : la dotation soin est maintenue au niveau de 2017 (**384k€**) ;

### Les dépenses : 977k€ soit +28,34 %/2017

#### Hors dépenses de personnel et hors reprise de résultat

Les **dépenses hors personnel progressent** entre 2017 et 2018 de 57 % soit +106k€. Cette augmentation s'explique par une inscription au réel des frais de structure nécessaire au bon fonctionnement des établissements (+112k€). Les autres charges sont maîtrisées.

#### Sur les dépenses de personnel

Les dépenses de personnel augmentent de +2,5% soit 15k€.

Outre les évolutions liées à la progression de carrière des agents, la principale explication de cette augmentation est la **croissance des dépenses de personnel de remplacement** sur l'année 2017. Le budget 2018 procède au réajustement de ces crédits au regard de cette réalité et inscrit 116k€ de crédit pour les remplacements 2018 (+5 % par rapport à 2017).

### Les investissements 2018 : 27 371 €

- **Peu d'investissements notables** en 2018, avec l'inscription en mesures nouvelles hors emprunts et d'un montant total de 16k€ pour la reprise du parking, des améliorations intérieurs et de l'achat de mobilier.
- Le financement de ces investissements se fera par **l'amortissement des achats et travaux antérieurs**.

## BUDGET 08 - Accueil / Hébergement / Insertion

08 POLE HEBERGEMENT URGENT 01307		En milliers d'euro					en %
SECTION DE FONCTIONNEMENT		En milliers d'euro					en %
DEPENSES	BP 2017	VOTE 17	BP 2018	BP à BP	BP à BP	Part des dépenses 2018	
Dépenses bâtiment locations	101,0	101,0	88,0	-13,0	-12,87 %	3,78 %	
Energie fluides	81,2	74,2	77,5	-3,7	-4,56 %	3,33 %	
Entretien réparations	44,8	51,8	52,4	7,7	17,12 %	2,25 %	
Amortissements locaux équipements	204,6	213,7	220,9	16,3	7,96 %	9,48 %	
Dépenses liées aux bâtiments	431,5	440,7	438,8	7,2	1,68 %	18,83 %	
Fournitures et prestations administratives	20,2	20,2	24,9	4,8	23,59 %	1,07 %	
Frais postaux et téléphonie	11,5	11,5	13,5	2,0	17,39 %	0,58 %	
Taxes et services bancaires	0,6	0,6	10,9	10,3	1879,64 %	0,47 %	
Frais financiers	16,4	16,4	14,4	-2,0	-12,26 %	0,62 %	
Remboursement de frais refacturations	2,5	1,5		-2,5	-100,00 %		
Fournitures et prestations administratives et techniques	51,1	50,2	63,7	12,6	24,62 %	2,73 %	
Alimentation	159,7	159,7	125,2	-34,5	-21,60 %	5,37 %	
Fournitures et prestation médicales et paramédicales	4,2	3,9	4,1	-0,1	-2,38 %	0,18 %	
Fournitures et prestations animation	22,9	22,9	22,4	-0,5	-2,18 %	0,96 %	
Blanchisserie	9,7	9,7	6,7	-3,0	-30,93 %	0,29 %	
Véhicules	3,1	3,1	2,5	-0,6	-19,26 %	0,11 %	
Fournitures pour usagers résidents	199,7	199,3	161,0	-38,7	-19,38 %	6,91 %	
Personnel titulaire	689,8	729,8	1 177,2	487,4	70,66 %	50,51 %	
Personnel non titulaire	86,1	86,1		-86,1	-100,00 %		
Personnel remplaçant & intérim	159,1	187,1	218,5	59,4	37,36 %	9,37 %	
Autres prestataires	91,2	83,9	90,6	-0,6	-0,66 %	3,89 %	
Personnel charges	345,5	345,5		-345,5	-100,00 %		
Formations & Supervision			1,5	1,5		0,06 %	
Dépenses De Personnel	1 371,6	1 432,3	1 487,8	116,2	8,47 %	63,83 %	
Personnel autres refacturations	23,0	23,0	26,9	3,9	17,13 %	1,16 %	
Charges à répartir	27,4	27,4	30,7	3,3	11,92 %	1,32 %	
Personnel autres refacturations	50,4	50,4	57,6	7,2	14,30 %	2,47 %	
Frais De Siege	97,6	97,6	121,9	24,3	24,88 %	5,23 %	
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>2 201,9</b>	<b>2 270,5</b>	<b>2 330,7</b>	<b>128,8</b>	<b>5,85 %</b>	<b>100,00 %</b>	
Refacturation et subvention ville budgets annexes	150,5	149,6	179,5	29,0	19,26 %	7,70 %	
<b>Dépenses de fonctionnement hors refacturations</b>	<b>2 051,4</b>	<b>2 120,9</b>	<b>2 151,2</b>	<b>99,8</b>	<b>4,64 %</b>	<b>92,30 %</b>	

SECTION DE FONCTIONNEMENT		En milliers d'euro					en %
RECETTES	BP 2017	VOTE 17	BP 2018	BP à BP	BP à BP	Tx Couverture des dépenses 2018	
Produits des services, du domaine et ventes diverses	18,3	18,3	19,0	0,7	3,59 %	0,82 %	
Etat / Ars / Cnam	1 968,3	1 974,7	1 975,9	7,6	0,38 %	84,78 %	
Métro	35,0	35,0	35,0		0,00 %	1,50 %	
Autres participations	21,0	21,0	9,5	-11,5	-54,56 %	0,41 %	
Autres subventions et participation CPAM ETAT	2 024,3	2 030,7	2 020,5	-3,9	-0,19 %	86,69 %	
Autres produits de gestion courante refacturations	32,5	32,5		-32,5	-100,00 %		
Autres produits de gestion courante	32,5	32,5		-32,5	-100,00 %		
Subvention Ville affectée BA		40,5	156,3	156,3		6,71 %	
Subvention Ville		40,5	156,3	156,3		6,71 %	
Recettes D'ordre	125,5	148,5	135,0	9,5	7,56 %	5,79 %	
Reprise Resultats (recettes)	1,3			-1,3	-100,00 %		
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>2 201,9</b>	<b>2 270,5</b>	<b>2 330,7</b>	<b>128,8</b>	<b>5,85 %</b>	<b>100,00 %</b>	
Refacturation et subvention ville budgets annexes	32,5	73,0	156,3	123,8	381,03 %	6,71 %	
<b>Recettes de fonctionnement hors refacturations</b>	<b>2 169,4</b>	<b>2 197,5</b>	<b>2 174,4</b>	<b>5,0</b>	<b>0,23 %</b>	<b>93,29 %</b>	



## Budget 8 : Pole d'Hébergement d'Urgence

### Quelques éléments de contexte :

- Concernant la demande sur l'urgence, la pression toujours aussi forte dans un contexte de développement de la précarité et de la pauvreté (enfants et jeunes) et de crise migratoire.
- Des besoins qu'on peine à couvrir à bonne hauteur, notamment pour le public jeune, pour les femmes avec enfants, pour les familles.
- Parallèlement, constat d'une hausse continue des durées de séjour, qui vient accroître la tension dans la file d'attente.
- A ces réalités, s'ajoutent des réformes annoncées par le gouvernement relatives à la politique migratoire et la tarification des CHRS.
- L'enjeu du CPOM dans un tel contexte cumulé à la réalisation de l'extension du CAI est bien de garantir un équilibre pérenne de cette activité.

### Activité :

**L'activité est stable** de 2014 à 2016 avec une moyenne de 43 389 journées. L'estimation d'activité pour le BP 2018 est maintenue à un niveau équivalent à celui du BP 2017 : 45 842 journées.

**Néanmoins, le projet d'extension du CAI pourrait fortement impacter ce prévisionnel d'activité.**

Ces travaux, en site occupé, pourraient nécessiter le blocage temporaire de places, ce qui est connu et accepté par le financeur, qui par conséquent ne modifiera pas le montant des dotations. L'enjeu reste une augmentation la plus rapide possible des capacités d'hébergement d'urgence, par la transformation des locaux du POHI, avant de traiter la partie hébergement existant, pour garantir à la fois la réponse aux besoins urgents et aux engagements pris vis à vis du financeur.

L'enjeu est de travailler à l'augmentation rapide des capacités en 2018, avec l'augmentation de recettes correspondantes.

L'activité propre des LHSS est maintenue également à hauteur de 2017.

### Les recettes de fonctionnement : 2 330,7k€ soit +5,85 %/2017

#### **Produit de la tarification**

- Les **dotations DDCS et autres subventions** liées à l'activité du CHRS et CAI restent strictement stables à hauteur de 1 596,5k€.
- La **subvention de la Métro** reste strictement stable à 35k€, malgré le caractère intercommunal fort. Des discussions politiques reprennent avec l'intercommunalité sur le niveau de sa participation.
- La **dotation de l'ARS (LHSS)** est augmentée de 7k€ pour correspondre à la réalité de 2017, soit 372k€.

#### **Subvention ville**

Le montant de la subvention ville est porté à hauteur de 156k€ pour l'ensemble du budget.

**Les dépenses de fonctionnement : 2 330,7k€ soit +5,85 %/2017****Hors dépenses de personnel et hors reprise de résultat**

Les dépenses hors personnel entre 2017 et 2018 observent une **hausse de 1 %**, soit + 5,7k€. Les augmentations de certains postes (amortissements +16k€, taxes traitement des déchets +10k€...) sont **compensées principalement par la baisse de la restauration** suite à une baisse des prix faisant suite au renouvellement du contrat (-34k€) et **de la redevance du CHRS** dont la prévision a été ajustée.

La part des **frais de siège** prend sa valeur réelle uniquement sur le service des LHSS, la DDCS refusant strictement un montant au-delà de 4 % des charges du CAI et du CHRS.

**Sur les dépenses de personnel**

**Les dépenses de personnel augmentent significativement : + 8,5 % (+116k€).**

Deux raisons expliquent cette forte augmentation : d'une part un ajustement du BP 2018 dans l'estimation de la rémunération des personnels permanents qui ajouté à la **progression de carrière des agents** provoque une hausse de 5 % (+58k€) ; d'autre part, au regard de **la forte croissance des dépenses de personnel de remplacement** sur l'année 2017, le budget 2018 procède au réajustement de ces crédits et inscrit 218k€ de crédit pour les remplacements 2018 (+37% par rapport à 2017, soit +59k€).

**Les investissements 2018 : 726 853 €**

L'investissement principal concerne **l'extension du CAI** couplée à des travaux d'accessibilité pour un montant total de 384k€, permettant la création de 13 places supplémentaires.

En outre 120k€ de crédit sont prévus pour les **travaux de renouvellement des chalets du Rondeaux** (échelonné sur 3 années).

Le financement de ces investissements 2018 est assurée par :

- Une subvention de 60k€ pour le projet du Rondeau,
- Des amortissements des opérations antérieurs 220k€,
- Le recours à un emprunt pour 424k€. Ce besoin d'emprunt sera revu à la baisse au moment de l'intégration du résultat de 2017.

À noter que des discussions sont en cours avec la Métro, délégataire des aides à la pierre, pour mobiliser un prêt aidé de l'État sur le financement de l'extension du CAI, qui aurait notamment pour contrepartie une exonération de la Taxe Foncière sur les propriétés bâties sur 25 ans.

## BUDGET 09 - EHPAD Narvik

09 EHPAD NARVIK 01308						
SECTION DE FONCTIONNEMENT	En milliers d'euro					en %
DEPENSES	BP 2017	VOTE 17	BP 2018	BP à BP	BP à BP	Part des dépenses 2018
Dépenses bâtiment locations		23,4	34,6	34,6		1,47 %
Energie fluides	64,2	64,2	60,2	-4,0	-6,26 %	2,56 %
Entretien réparations	58,0	58,0	48,3	-9,7	-16,73 %	2,05 %
Amortissements locaux équipements	44,6	44,6	47,4	2,9	6,46 %	2,02 %
Dépenses liées aux bâtiments	166,8	190,2	190,5	23,7	14,23 %	8,10 %
Fournitures et prestations administratives	28,7	28,7	27,3	-1,4	-4,81 %	1,16 %
Frais postaux et téléphonie	5,6	5,6	5,0	-0,6	-11,06 %	0,21 %
Taxes et services bancaires	0,3	0,3	15,1	14,8	5291,07 %	0,64 %
Frais financiers	3,3	3,3	1,5	-1,8	-55,76 %	0,06 %
Dépenses exceptionnelles	23,8	24,8	17,6	-6,2	-26,01 %	0,75 %
Fournitures et prestations administratives et techniques	61,7	62,7	66,5	4,8	7,73 %	2,83 %
Alimentation	245,1	245,1	245,4	0,4	0,14 %	10,43 %
Fournitures et prestation médicales et paramédicales	40,0	40,0	40,0		0,00 %	1,70 %
Fournitures et prestations animation	15,1	15,1	14,0	-1,1	-7,27 %	0,60 %
Blanchisserie	36,7	36,7	51,0	14,3	38,89 %	2,17 %
Véhicules	0,5	0,5	0,5		0,00 %	0,02 %
Fournitures pour usagers résidents	337,4	337,4	350,9	13,5	4,01 %	14,92 %
Personnel titulaire	654,7	758,5	1 145,3	490,6	74,94 %	48,69 %
Personnel non titulaire	80,6	80,6		-80,6	-100,00 %	
Personnel remplaçant & intérim	40,6	40,6	224,0	183,4	452,31 %	9,52 %
Autres prestataires	6,0	6,0	6,5	0,5	8,33 %	0,28 %
Personnel charges	521,4	569,3		-521,4	-100,00 %	
Dépenses De Personnel	1 303,3	1 455,0	1 375,8	72,6	5,57 %	58,48 %
Personnel autres refacturations	18,2	18,2	18,2		0,00 %	0,77 %
Charges à répartir	23,4	23,4	29,7	6,4	27,24 %	1,26 %
Personnel autres refacturations	41,6	41,6	47,9	6,4	15,32 %	2,04 %
Frais De Siege	114,6	275,7	261,0	146,3	127,62 %	11,09 %
Reprise des résultats	18,0	159,9	59,8	41,8	232,28 %	2,54 %
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>2 043,4</b>	<b>2 522,6</b>	<b>2 352,5</b>	<b>309,1</b>	<b>15,13 %</b>	<b>100,00 %</b>
Refacturation et subvention ville budgets annexes	156,2	317,3	308,9	152,7	97,73 %	13,13 %
<b>Dépenses de fonctionnement hors refacturations</b>	<b>1 887,1</b>	<b>2 205,2</b>	<b>2 043,6</b>	<b>156,5</b>	<b>7,66 %</b>	<b>86,87 %</b>

SECTION DE FONCTIONNEMENT	En milliers d'euro					en %
RECETTES	BP 2017	VOTE 17	BP 2018	BP à BP	BP à BP	Tx Couverture des dépenses 2018
Produits des services, du domaine et ventes diverses	972,7	923,1	1 005,8	33,1	3,40 %	42,75 %
Etat / Ars / Cpam	640,0	681,9	548,0	-92,0	-14,37 %	23,29 %
Département	325,0	288,1	306,9	-18,1	-5,56 %	13,05 %
Autres subventions et participation CPAM ETAT	964,9	970,0	854,9	-110,0	-11,40 %	36,34 %
Personnels (recettes)						
Autres produits de gestion courante refacturations	34,8	34,8	15,8	-18,9	-54,47 %	0,67 %
Autres produits de gestion courante	34,8	34,8	15,8	-18,9	-54,47 %	0,67 %
Subvention Ville affectée BA	41,5	565,2	471,5	430,0	1036,16 %	20,04 %
Subvention Ville	41,5	565,2	471,5	430,0	1036,16 %	20,04 %
Recettes D'ordre	6,5	6,5	4,5	-2,0	-30,58 %	0,19 %
Reprise Resultats (recettes)	23,0	23,0		-23,0	-100,00 %	
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>2 043,4</b>	<b>2 522,6</b>	<b>2 352,5</b>	<b>309,1</b>	<b>15,13 %</b>	<b>100,00 %</b>
Refacturation et subvention ville budgets annexes	76,3	599,9	487,3	411,1	538,86 %	20,72 %
<b>Recettes de fonctionnement hors refacturations</b>	<b>1 967,1</b>	<b>1 922,6</b>	<b>1 865,2</b>	<b>-101,9</b>	<b>-5,46 %</b>	<b>79,28 %</b>

## BUDGET 10 - EHPAD Delphinelles

10 EHPAD DELPHINELLES 01309						
SECTION DE FONCTIONNEMENT	En milliers d'euro					en %
	BP 2017	VOTE 17	BP 2018	BP à BP	BP à BP	Part des dépenses 2018
DEPENSES						
Dépenses bâtiment locations	149,4	140,4	149,7	0,4	0,24 %	9,28 %
Energie fluides	32,0	32,0	31,0	-1,1	-3,39 %	1,92 %
Entretien réparations	34,2	38,7	47,0	12,8	37,29 %	2,91 %
Amortissements locaux équipements	24,6	24,6	19,1	-5,5	-22,51 %	1,18 %
Dépenses liées aux bâtiments	240,2	235,7	246,7	6,5	2,71 %	15,30 %
Fournitures et prestations administratives	11,3	11,3	14,3	3,0	26,84 %	0,88 %
Frais postaux et téléphonie	3,5	3,5	3,5		0,00 %	0,22 %
Taxes et services bancaires	0,3	0,3	10,2	9,9	3550,00 %	0,63 %
Frais financiers	2,1	2,1	1,4	-0,6	-30,73 %	0,09 %
Dépenses exceptionnelles	46,6	33,6	17,8	-28,8	-61,75 %	1,11 %
Fournitures et prestations administratives et techniques	63,7	50,7	47,2	-16,5	-25,84 %	2,93 %
Alimentation	100,2	100,2	100,2		0,00 %	6,21 %
Fournitures et prestation médicales et paramédicales	21,4	25,9	24,0	2,6	12,15 %	1,49 %
Fournitures et prestations animation	1,2	1,2	4,3	3,1	258,33 %	0,27 %
Blanchisserie	6,2	6,2	10,3	4,1	65,65 %	0,64 %
Véhicules	0,5	0,5	0,5		0,00 %	0,03 %
Fournitures pour usagers résidents	129,5	134,0	139,3	9,8	7,54 %	8,63 %
Personnel titulaire	330,5	409,5	685,5	354,9	107,39 %	42,50 %
Personnel non titulaire	64,3	64,3		-64,3	-100,00 %	
Personnel remplaçant & intérim	11,9	11,9	192,3	180,4	1516,22 %	11,92 %
Autres prestataires	6,3	6,3	6,3		0,00 %	0,39 %
Personnel charges	332,1	371,3		-332,1	-100,00 %	
Dépenses De Personnel	745,0	863,3	884,1	139,0	18,66 %	54,81 %
Charges à répartir	13,0	13,0	18,3	5,3	40,37 %	1,13 %
Personnel autres refacturations	13,0	13,0	18,3	5,3	40,37 %	1,13 %
Frais De Siege	41,1	218,6	223,6	182,6	444,71 %	13,86 %
Reprise des résultats	171,6	147,6	53,7	-117,9	-68,69 %	3,33 %
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>1 404,2</b>	<b>1 663,0</b>	<b>1 613,0</b>	<b>208,8</b>	<b>14,87 %</b>	<b>100,00 %</b>
Refacturation et subvention ville budgets annexes	54,1	231,6	241,9	187,8	347,41 %	15,00 %
<b>Dépenses de fonctionnement hors refacturations</b>	<b>1 350,1</b>	<b>1 431,4</b>	<b>1 371,1</b>	<b>20,9</b>	<b>1,53 %</b>	<b>85,00 %</b>

SECTION DE FONCTIONNEMENT	En milliers d'euro					en %
	BP 2017	VOTE 17	BP 2018	BP à BP	BP à BP	Tx Couverture des dépenses 2018
RECETTES						
Produits des services, du domaine et ventes diverses	589,7	589,7	574,8	-14,9	-2,53 %	35,64 %
Etat / Ars / Cnam	318,6	398,6	290,8	-27,7	-8,70 %	18,03 %
Département	216,8	209,6	185,2	-31,6	-14,59 %	11,48 %
Autres subventions et participation CPAM ETAT	535,4	608,1	476,0	-59,4	-11,09 %	29,51 %
Personnels (recettes)						
Autres produits de gestion courante refacturations	36,3	36,3	21,8	-14,5	-39,87 %	1,35 %
Autres produits de gestion courante	36,3	36,3	21,8	-14,5	-39,87 %	1,35 %
Subvention Ville affectée BA	91,4	418,7	540,0	448,6	491,11 %	33,48 %
Subvention Ville	91,4	418,7	540,0	448,6	491,11 %	33,48 %
Recettes D'ordre	6,3	6,3	0,3	-6,0	-95,27 %	0,02 %
Reprise Résultats (recettes)	145,0	3,8		-145,0	-100,00 %	
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>1 404,2</b>	<b>1 663,0</b>	<b>1 613,0</b>	<b>208,8</b>	<b>14,87 %</b>	<b>100,00 %</b>
Refacturation et subvention ville budgets annexes	127,7	455,0	561,8	434,1	340,03 %	34,83 %
<b>Recettes de fonctionnement hors refacturations</b>	<b>1 276,5</b>	<b>1 208,0</b>	<b>1 051,1</b>	<b>-225,4</b>	<b>-21,44 %</b>	<b>65,17 %</b>

## BUDGET 11 - EHPAD Lucie Pellat

11 EHPAD LUCIE PELLAT 01310						
SECTION DE FONCTIONNEMENT	En milliers d'euro					en %
DEPENSES	BP 2017	VOTE 17	BP 2018	BP à BP	BP à BP	Part des dépenses 2018
Dépenses bâtiment locations	167,9	167,9	169,3	1,3	0,78 %	5,30 %
Energie fluides	100,2	100,2	111,7	11,5	11,48 %	3,50 %
Entretien réparations	85,7	85,7	72,9	-12,8	-14,97 %	2,28 %
Amortissements locaux équipements	39,6	39,6	54,0	14,4	36,47 %	1,69 %
<b>Dépenses liées aux bâtiments</b>	<b>393,4</b>	<b>393,4</b>	<b>407,8</b>	<b>14,4</b>	<b>3,66 %</b>	<b>12,77 %</b>
Fournitures et prestations administratives	9,7	9,7	9,7	0,0	0,21 %	0,30 %
Frais postaux et téléphonie	11,9	11,9	10,6	-1,3	-10,92 %	0,33 %
Taxes et services bancaires	0,3	0,3	0,1	-0,2	-64,29 %	0,00 %
Frais financiers	2,0	2,0	1,6	-0,4	-20,51 %	0,05 %
Dépenses exceptionnelles	21,7	8,5	21,7		0,00 %	0,68 %
<b>Fournitures et prestations administratives et techniques</b>	<b>45,5</b>	<b>32,3</b>	<b>43,6</b>	<b>-1,9</b>	<b>-4,09 %</b>	<b>1,37 %</b>
Alimentation	290,3	290,3	270,3	-20,0	-6,89 %	8,46 %
Fournitures et prestation médicales et paramédicales	111,6	111,6	108,6	-3,0	-2,69 %	3,40 %
Fournitures et prestations animation	2,6	2,6	1,4	-1,2	-47,06 %	0,04 %
Blanchisserie	25,0	25,0	30,0	5,0	20,00 %	0,94 %
Véhicules	0,5	0,5	0,5		0,00 %	0,02 %
<b>Fournitures pour usagers résidents</b>	<b>430,0</b>	<b>430,0</b>	<b>410,8</b>	<b>-19,2</b>	<b>-4,47 %</b>	<b>12,86 %</b>
Personnel titulaire	689,8	689,8	1 546,6	856,8	124,21 %	48,42 %
Personnel non titulaire	297,7	297,7		-297,7	-100,00 %	
Personnel remplaçant & intérim	86,5	86,5	322,0	235,5	272,30 %	10,08 %
Autres prestataires	10,4	10,4	17,4	7,0	66,91 %	0,54 %
Personnel charges	798,3	655,9		-798,3	-100,00 %	
Formations & Supervision	1,8	1,8	1,8		0,00 %	0,06 %
<b>Dépenses De Personnel</b>	<b>1 884,6</b>	<b>1 742,1</b>	<b>1 887,8</b>	<b>3,3</b>	<b>0,17 %</b>	<b>59,10 %</b>
Personnel autres refacturations	17,4	17,4	17,4		0,00 %	0,54 %
Charges à répartir	34,0	34,0	39,6	5,6	16,47 %	1,24 %
<b>Personnel autres refacturations</b>	<b>51,4</b>	<b>51,4</b>	<b>57,0</b>	<b>5,6</b>	<b>10,89 %</b>	<b>1,78 %</b>
<b>Frais De Siege</b>	<b>147,5</b>	<b>375,4</b>	<b>347,4</b>	<b>199,8</b>	<b>135,47 %</b>	<b>10,87 %</b>
<b>Reprise des résultats</b>	<b>6,4</b>	<b>6,4</b>	<b>39,9</b>	<b>33,5</b>	<b>522,85 %</b>	<b>1,25 %</b>
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>2 958,7</b>	<b>3 030,9</b>	<b>3 194,3</b>	<b>235,6</b>	<b>7,96 %</b>	<b>100,00 %</b>
Refacturation et subvention ville budgets annexes	198,9	426,7	404,3	205,4	103,29 %	12,66 %
<b>Dépenses de fonctionnement hors refacturations</b>	<b>2 759,8</b>	<b>2 604,2</b>	<b>2 789,9</b>	<b>30,1</b>	<b>1,08 %</b>	<b>87,34 %</b>

SECTION DE FONCTIONNEMENT	En milliers d'euro					en %
RECETTES	BP 2017	VOTE 17	BP 2018	BP à BP	BP à BP	Tx Couverture des dépenses 2018
Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 458,5	1 373,9	1 480,3	21,8	1,50 %	46,34 %
Etat / Ars / Cpm	918,9	829,1	922,5	3,6	0,39 %	28,88 %
Département	458,9	413,7	383,0	-75,9	-16,54 %	11,99 %
<b>Autres subventions et participation CPAM ETAT</b>	<b>1 377,8</b>	<b>1 242,8</b>	<b>1 305,5</b>	<b>-72,3</b>	<b>-5,25 %</b>	<b>40,87 %</b>
<b>Autres produits de gestion courante refacturations</b>	<b>55,6</b>	<b>55,6</b>	<b>19,9</b>	<b>-35,7</b>	<b>-64,13 %</b>	<b>0,62 %</b>
<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>55,6</b>	<b>55,6</b>	<b>19,9</b>	<b>-35,7</b>	<b>-64,13 %</b>	<b>0,62 %</b>
Subvention Ville affectée BA	19,7	219,9	388,2	368,5	1870,74 %	12,15 %
<b>Subvention Ville</b>	<b>19,7</b>	<b>219,9</b>	<b>388,2</b>	<b>368,5</b>	<b>1870,74 %</b>	<b>12,15 %</b>
Recettes D'ordre	0,5	0,5	0,3	-0,2	-33,33 %	0,01 %
<b>Reprise Résultats (recettes)</b>	<b>46,7</b>	<b>138,3</b>		<b>-46,7</b>	<b>-100,00 %</b>	
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>2 958,7</b>	<b>3 030,9</b>	<b>3 194,3</b>	<b>235,6</b>	<b>7,96 %</b>	<b>100,00 %</b>
Refacturation et subvention ville budgets annexes	75,3	275,5	408,2	332,9	442,12 %	12,78 %
<b>Recettes de fonctionnement hors refacturations</b>	<b>2 883,4</b>	<b>2 755,4</b>	<b>2 786,1</b>	<b>-97,3</b>	<b>-3,49 %</b>	<b>87,22 %</b>



## BUDGET 12 - EHPAD Saint-Bruno

SECTION DE FONCTIONNEMENT DEPENSES	En milliers d'euro					en %
	BP 2017	VOTE 17	BP 2018	BP à BP	BP à BP	Part des dépenses 2018
Dépenses bâtiment locations	312,1	312,1	272,0	-40,1	-12,85 %	9,18 %
Energie fluides	86,1	86,1	68,0	-18,1	-21,02 %	2,30 %
Entretien réparations	57,4	57,4	64,5	7,1	12,37 %	2,18 %
Amortissements locaux équipements	39,4	43,5	53,8	14,5	36,81 %	1,82 %
Dépenses liées aux bâtiments	495,0	499,1	458,3	-36,6	-7,40 %	15,47 %
Fournitures et prestations administratives	12,5	12,5	16,6	4,0	32,08 %	0,56 %
Frais postaux et téléphonie	4,3	4,3	5,4	1,1	24,97 %	0,18 %
Taxes et services bancaires	0,3	0,3	13,6	13,3	4593,10 %	0,46 %
Dépenses exceptionnelles	25,2	69,2	25,2	0,0	0,08 %	0,85 %
Fournitures et prestations administratives et techniques	42,4	86,3	60,8	18,4	43,53 %	2,05 %
Alimentation	201,0	201,0	211,5	10,5	5,22 %	7,14 %
Fournitures et prestation médicales et paramédicales	65,5	65,5	73,7	8,2	12,52 %	2,49 %
Fournitures et prestations animation	18,4	18,4	4,5	-13,9	-75,54 %	0,15 %
Blanchisserie	7,0	7,0	22,0	15,0	214,29 %	0,74 %
Véhicules	0,4	0,4	0,4		0,00 %	0,01 %
Fournitures pour usagers résidents	292,3	292,3	312,1	19,8	6,77 %	10,54 %
Personnel titulaire	696,4	696,4	1 393,2	696,7	100,04 %	47,03 %
Personnel non titulaire	215,7	215,7		-215,7	-100,00 %	
Personnel remplaçant & intérim	321,1	282,1	259,0	-62,1	-19,34 %	8,74 %
Autres prestataires	2,7	2,7	6,5	3,8	140,74 %	0,22 %
Personnel charges	379,0	379,0		-379,0	-100,00 %	
Formations & Supervision	3,0	3,0	3,0		0,00 %	0,10 %
Dépenses De Personnel	1 617,9	1 578,9	1 661,7	43,8	2,71 %	56,09 %
Personnel autres refacturations	17,9	17,9	17,9		0,00 %	0,60 %
Charges à répartir	29,0	29,0	37,2	8,2	28,17 %	1,26 %
Personnel autres refacturations	46,9	46,9	55,1	8,2	17,44 %	1,86 %
Frais De Siege	109,1	358,3	330,0	221,0	202,58 %	11,14 %
Reprise des résultats		18,0	84,5	84,5		2,85 %
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>2 603,5</b>	<b>2 879,8</b>	<b>2 962,5</b>	<b>359,0</b>	<b>13,79 %</b>	<b>100,00 %</b>
Refacturation et subvention ville budgets annexes	155,9	405,2	385,1	229,1	146,93 %	13,00 %
<b>Dépenses de fonctionnement hors refacturations</b>	<b>2 447,5</b>	<b>2 474,6</b>	<b>2 577,4</b>	<b>129,9</b>	<b>5,04 %</b>	<b>87,00 %</b>

SECTION DE FONCTIONNEMENT RECETTES	En milliers d'euro					en %
	BP 2017	VOTE 17	BP 2018	BP à BP	BP à BP	Tx Couverture des dépenses 2018
Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 554,7	1 483,7	1 339,5	-215,2	-13,84 %	45,22 %
Etat / Ars / Cpam	680,1	656,2	655,0	-25,1	-3,70 %	22,11 %
Département	187,9	169,1	366,4	178,5	95,02 %	12,37 %
Autres subventions et participation CPAM ETAT	868,0	825,3	1 021,4	153,4	17,67 %	34,48 %
Autres produits de gestion courante refacturations	92,0	92,0	39,0	-53,0	-57,62 %	1,32 %
Autres produits de gestion courante	92,0	92,0	39,0	-53,0	-57,62 %	1,32 %
Subvention Ville affectée BA	66,3	456,4	562,2	495,9	747,95 %	18,98 %
Subvention Ville	66,3	456,4	562,2	495,9	747,95 %	18,98 %
Recettes D'ordre	0,4	0,4	0,4		0,00 %	0,01 %
Reprise Resultats (recettes)	22,1	22,1		-22,1	-100,00 %	
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>2 603,5</b>	<b>2 879,8</b>	<b>2 962,5</b>	<b>359,0</b>	<b>13,79 %</b>	<b>100,00 %</b>
Refacturation et subvention ville budgets annexes	158,3	548,4	601,2	442,9	279,69 %	20,29 %
<b>Recettes de fonctionnement hors refacturations</b>	<b>2 445,1</b>	<b>2 331,4</b>	<b>2 361,3</b>	<b>-83,9</b>	<b>-3,55 %</b>	<b>79,71 %</b>





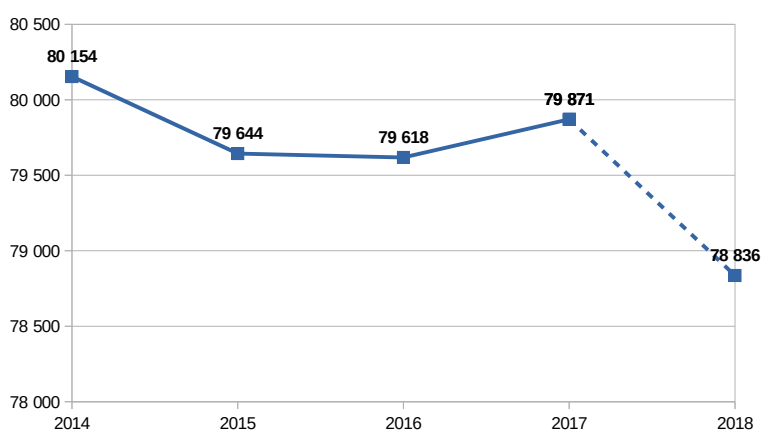
## Budget 9, 10, 11 et 12 : Les EHPAD

### Contexte / éléments d'actualité

L'objectif de signature d'un CPOM commun aux quatre EHPADs et au CDJ, au 1er janvier 2018 n'a pas pu être tenu (notamment du fait de l'impossibilité de réaliser l'évaluation dépendance et charge en soins de l'EHPAD Lucie Pellat), malgré des avancées significatives dans la définition des projets et orientations de gestion pour les établissements et un dialogue de gestion actif avec les autorités de tutelle, notamment au cours du second semestre 2017. L'objectif partagé avec les autorités de tutelles reste bien la signature d'un CPOM courant 2018, pour une mise en œuvre au 1er janvier 2019. Dans l'attente, ce sont à nouveau des budgets par établissement avec procédure contradictoire pour la tarification hébergement qui sont présentés pour 2018, suite à l'approbation au Conseil d'Administration de décembre 2017 de nos propositions tarifaires.

À noter que pour les établissements ayant réalisé une actualisation Pathos et GMP en 2017, les convergences de dotation s'appliquent dès 2018, et ce, en l'absence même de signature d'un CPOM.

### Activité



L'activité prévisionnelle est en baisse en 2018, ce qui est principalement dû aux établissements de Lucie Pellat et Saint Bruno qui ont connu tous deux une baisse d'activité en 2017 (conséquence des vacances de direction et de médecin pour le premier et de la fermeture de Notre Dame pour le second : les délais de relogement des résidents accueillis de Notre Dame ont créé de la vacance).

À noter également sur Les Delphinelles la fermeture d'une chambre, pour mise en conformité avec la réglementation incendie des PUV ; Ce qui se traduit par une diminution du nombre total de journées.

### FONCTIONNEMENT 2018

**Les recettes : 10 123k€ soit +12,35 %**

#### **Produit de la tarification :**

- **hébergement** : la baisse d'activité (-1 036 journées) implique une baisse de recette de la tarification (60k€). En outre le nombre croissant de résident non dépendant à Saint Bruno (+4 / 2017) provoque également une baisse du produit de la tarification (50k€).

**Ces baisses sont malgré tout compensées par l'augmentation des tarifs** conformément aux orientations définies lors du cycle budgétaire, soit un gain de ressources qui peut être estimé à 126k€.

	2017	Prop. 2018	
	Tarif	Tarif	% évol.
Delphinelles	65,30	66,28	1,50%
Narvik	58,30	60,63	4,00%
Lucie Pellat	56,03	58,27	4,00%
Saint Bruno	61,20	62,12	1,50%

- **dépendance** : la dotation 2018 fait l'objet d'une convergence tarifaire étalée jusqu'en 2023 suite à l'évaluation du niveau de dépendance des résidents (hors Lucie Pellat, l'évaluation aura lieu courant 2018) qui a pour conséquence une augmentation globale de la dotation en 2018 de 8k€ (+49,2k€ en 2023).
- **soin** : réajustement des dotations soins afin de tenir compte des notifications 2017. Toutefois, par rapport aux montants attribués en 2017 et à l'image des dotations dépendances, le budget 2018 intègre les nouvelles modalités de calcul permettant de dégager un gain (hors Lucie Pellat) de 42k€ sur l'année (+253,8k€ en 2023).

**Les dépenses de fonctionnement : Les dépenses hors personnel progressent entre 2017 et 2018 de 25 % soit +829k€.**

Cette augmentation s'explique par une **inscription au réel des frais** de structure nécessaires au bon fonctionnement des établissements (+750k€).

Elle s'explique, en outre, par l'**augmentation du déficit reporté** qui augmente de 42k€.

À noter par ailleurs pour les dépenses liées au bâtiment sur l'EHPAD Narvik, l'**apparition de dépense de location mobilière** +34,6k€ (qui fait suite à l'achat du bâtiment par la Ville, courant 2016 ; La redevance 2019 s'élèvera à 20k€), ainsi que l'apparition de la **taxe d'enlèvement des déchets** qui représente pour l'ensemble des EHPAD, un montant de 40k€. Ces deux nouvelles dépenses sont **compensées**, pour partie, par une baisse de 40k€ des dépenses de location immobilière sur l'établissement Saint Bruno.

Il convient de noter également la **baisse des dépenses exceptionnelles sur Les Delphinelles** pour un montant de 28,8k€, due à la baisse des prévisions d'admissions en non-valeur par rapport au BP 2017, en accord avec la Trésorerie.

S'ajoute par ailleurs, une **nette augmentation de dépenses de blanchisserie** pour +36k€ soit +48 % en raison d'une sous-évaluation du BP 2017 basé sur une demi année 2016.

**Les dépenses de personnel : Augmentation de 4,9 % soit 283,9k€.**

Les dépenses de personnel augmentent significativement.

Outre les évolutions liées à la **progression de carrière des agents**, les principales explications de cette évolution sont :

- St Bruno : l'ajustement du BP 2018 à la réalité pour 1 ETP d'aide-soignante
- Narvik : l'ajustement du BP 2018 à la réalité d'un ETP de lingère et l'ajustement de 0,8 ETP d'aide-soignante (complément de temps partiel)
- Lucie Pellat : L'intégration d'un ETP de poste vacant d'aide-soignante en 2017 et la transformation de 0,6 ETP d'ASPA non pourvu en 2017 en 0,6 ETP d'agent technique
- Delphinelles : la budgétisation de la création validée en 2017 du poste d'infirmière coordinatrice à 0,8 ETP dans le cadre d'une stabilisation de l'organisation et l'amorce d'une transition vers Flaubert
- Sur l'ensemble des EHPAD, l'ajustement au BP 2017 de l'impact du travail de nuit et des dimanches.

## **INVESTISSEMENTS 2018**

**Deux études structurantes** pour l'avenir des EHPAD doivent être lancées en 2018. Elles permettront de définir pour chacune des structures, la faisabilité de l'adaptation du cadre bâti aux besoins des résidents :

- **Saint Bruno** : étude nécessaire quant au devenir à moyen terme de l'établissement pour faire face aux besoins de mise aux normes (accessibilité), au regard de l'activité déployée : maintien d'une activité tout EHPAD (ne semble pas possible), maintien d'une exploitation « mixte », retour à un « tout résidence autonomie ».

Même si ce montant est inscrit au budget 2018, l'objectif est de faire porter cette étude par ACTIS, en prévision de travaux à venir (convention de portage).

- **Lucie Pellat** : définition d'un projet d'ensemble cohérent permettant l'adaptation du bâti au projet d'EHPAD, conformément aux objectifs définis par le CCAS dans le cadre du projet de CPOM transmis aux autorités de tutelles : 50k€ (l'objectif reste là aussi de faire porter cette étude par l'OPAC 38, propriétaire du bâtiment, malgré l'inscription de ce montant au BP 2018).

Par ailleurs, sur l'établissement de Lucie Pellat, les travaux d'aménagements extérieurs nécessaires à l'accessibilité du parc sont également programmés 100k€

Ces dépenses seront financées par le recours à l'emprunt pour un montant de 168k€ (principalement sur Lucie Pellat 134k€), le FCTVA pour 28,5k€ et les dotations aux amortissements pour 175k€. Dans le cadre du recours à l'emprunt de l'EHPAD Lucie Pellat, celui-ci pourra être revu à la baisse en cas de réalisation de la cession de la maison de maître de Lucie Pellat (propriété Ville dont le legs de Mme Pellat prévoit l'affectation des recettes de cession au CCAS).

Par ailleurs, des discussions sont en cours avec la commune de Montbonnot, qui pourrait apporter son soutien via une subvention d'investissement, dans le cadre de la mise en place de réservation de places d'EHPAD pour ses ressortissants.

## IV - DÉTAIL VENTILATION SUBVENTION VILLE DANS LES BUDGETS ANNEXES

SUBVENTION VILLE DE GRENOBLE ( fonctionnement )	BP 2016	BP 2017	BP 2018
LOGEMENTS FOYERS	498 653,00	639 775,00	<b>503 621,00</b>
RESTAURATION	863 504,00	301 215,00	<b>346 165,85</b>
SOINS	0,00	284 615,00	<b>233 750,77</b>
CENTRE DE JOUR	0,00	75 000,00	<b>315 884,00</b>
ACCUEIL HEBERGEMENT INSERTION	50 000,00	0,00	<b>156 335,00</b>
EHPAD NARVIK	0,00	41 500,00	<b>471 504,72</b>
EHPAD LES DELPHINELLES	40 000,00	91 350,00	<b>539 980,45</b>
EHPAD LUCIE PELLAT	0,00	19 700,00	<b>388 235,10</b>
EHPAD SAINT BRUNO	20 000,00	66 300,00	<b>562 192,48</b>
<b>TOTAL BUDGETS ANNEXES</b>	<b>1 472 157,00</b>	<b>1 519 455,00</b>	<b>3 517 669,37</b>
<b>TOTAL BUDGET PRINCIPAL</b>	<b>23 906 843,00</b>	<b>18 598 638,00</b>	<b>15 913 330,63</b>
<b>TOTAL CONSOLIDÉ sans double compte</b>	<b>25 379 000,00</b>	<b>20 118 093,00</b>	<b>19 431 000,00</b>

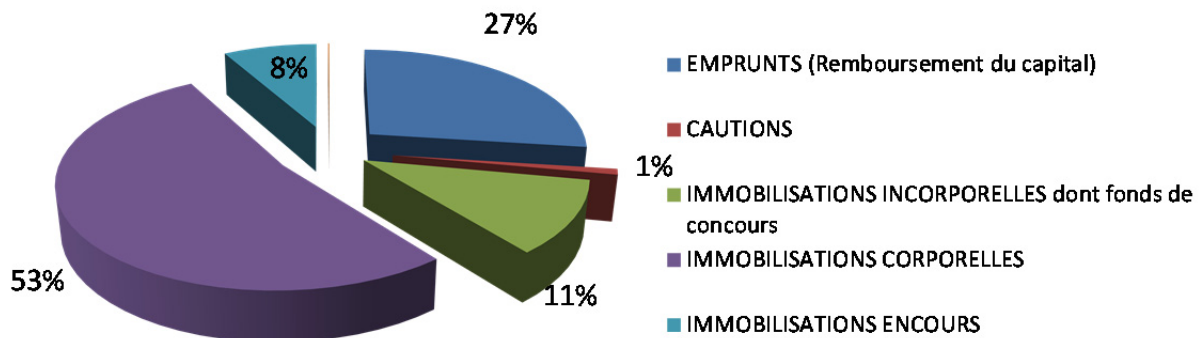
## L'INVESTISSEMENT

## I - DÉPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT / TOUS BUDGETS CONFONDUS

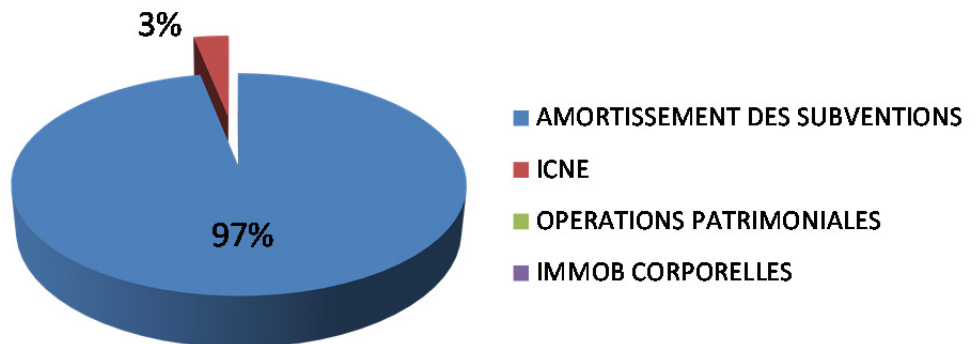
En milliers d'euros	Tous budgets 2017	Budget principal 2018	Budgets annexes 2018	Tous budgets 2018
<b>DEPENSES REELLES</b>				
EMPRUNTS (Remboursement du capital)	2 074 373	1 843 368	278 612	2 121 980
CAUTIONS	71 600		68 600	68 600
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES dont fonds de concours	228 000	690 000	193 000	883 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 607 680	3 590 340	538 040	4 128 380
IMMOBILISATIONS EN COURS	5 000		634 600	634 600
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	17 000	7 000	0	7 000
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>7 003 653</b>	<b>6 130 708</b>	<b>1 712 852</b>	<b>7 843 560</b>
<b>DEPENSES D'ORDRE</b>				
AMORTISSEMENT DES SUBVENTIONS	285 177	176 920	147 502	324 422
ICNE	11 900		10 415	10 415
OPERATIONS PATRIMONIALES	5 000			
IMMOB CORPORELLES	5 000			
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>307 077</b>	<b>176 920</b>	<b>157 917</b>	<b>334 837</b>
<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>	<b>7 310 730</b>	<b>6 307 628</b>	<b>1 870 769</b>	<b>8 178 397</b>
<b>RECETTES REELLES</b>				
FONDS COMPENSATION TVA	479 307	112 601	62 513	175 114
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	1 090 715	1 814 000	60 000	1 874 000
EMPRUNTS A REALISER	3 400 374	2 405 144	885 585	3 290 729
CAUTIONS	71 600		68 600	68 600
CESSION		220 000		220 000
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	17 000	7 000		7 000
<b>Total recettes réelles</b>	<b>5 058 996</b>	<b>4 558 745</b>	<b>1 076 698</b>	<b>5 635 443</b>
<b>RECETTES D'ORDRE</b>				
AMORTISSEMENTS	2 009 425	1 748 883	785 411	2 534 294
ICNE	11 900		8 660	8 660
AUTRES IMMOB EN COURS	5 000			
OPERATIONS PATRIMONIALES	5 000			
AUTO FINANCEMENT	262 100			
<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>2 293 425</b>	<b>1 748 883</b>	<b>794 071</b>	<b>2 542 954</b>
<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>	<b>7 352 421</b>	<b>6 307 628</b>	<b>1 870 769</b>	<b>8 178 397</b>

**TOUS BUDGETS**

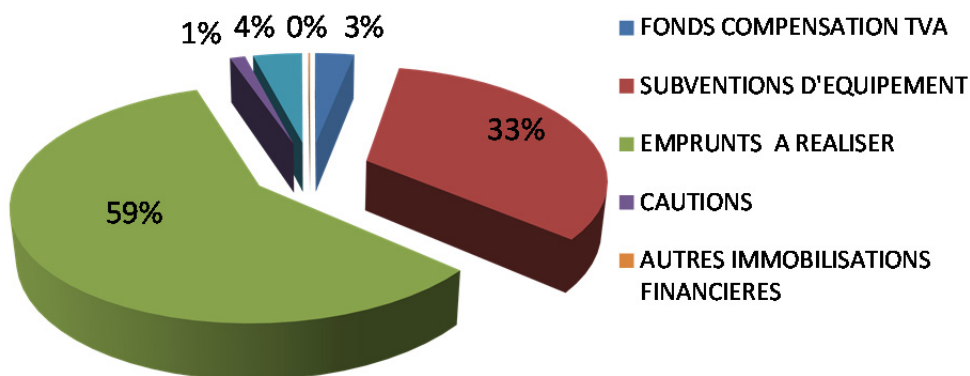
**BP 2018 - DEPENSES REELLES**



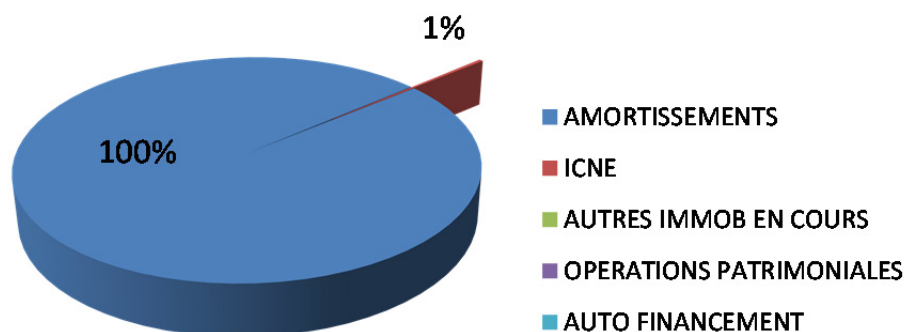
**BP 2018 - DEPENSES D'ORDRE**



**BP 2018 - RECETTES REELLES**



**BP 2018 - RECETTES D'ORDRE**



## II - PRINCIPALES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT

	DASPE	DIOS	DEH	RESSOURCES	TOTAL
en euros					
<b>OPERATIONS</b>					
EAJE Les loupiots (Crèche associative) (extension et réhabilitation)	15 000				15 000
EAJE Chatelet création	1 200 000				1 200 000
EAJE Anthoard création	1 200 000				1 200 000
Résidence autonomie Montesquieu (levée de réserve électrique + sécurité incendie)			150 000		150 000
EHPAD Saint Bruno (étude adaptation du bâti)			50 000		50 000
EHPAD Lucie Pellat (aménagement des abords + 50k€ d'étude aménagement du bâti)			150 000		150 000
CAI extension de 13 places + access			385 000		385 000
Renouvellement Chalets Rondeau		120 000			120 000
MOUS Eybens		103 000			103 000
Claudiel				500 000	500 000
Accessibilité				175 000	175 000
Economie d'Energie				200 000	200 000
Véhicule				11 000	11 000
<b>Total</b>	<b>2 415 000</b>	<b>223 000</b>	<b>735 000</b>	<b>886 000</b>	<b>4 259 000</b>
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
<b>ACHATS ET TRAVAUX RECURRENTS</b>					
Travaux de grosse maintenance	290 000	50 000	270 000	100 000	710 000
Réserves & suréquilibre budgets annexes		11 610	12 521		24 131
Achats matériels informatique et téléphonie		93 000		307 000	400 000
Achats	100 000	35 000	95 000	20 000	250 000
<b>Total</b>	<b>390 000</b>	<b>189 610</b>	<b>377 521</b>	<b>427 000</b>	<b>1 384 131</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 805 000</b>	<b>412 610</b>	<b>1 112 521</b>	<b>1 313 000</b>	<b>5 643 131</b>

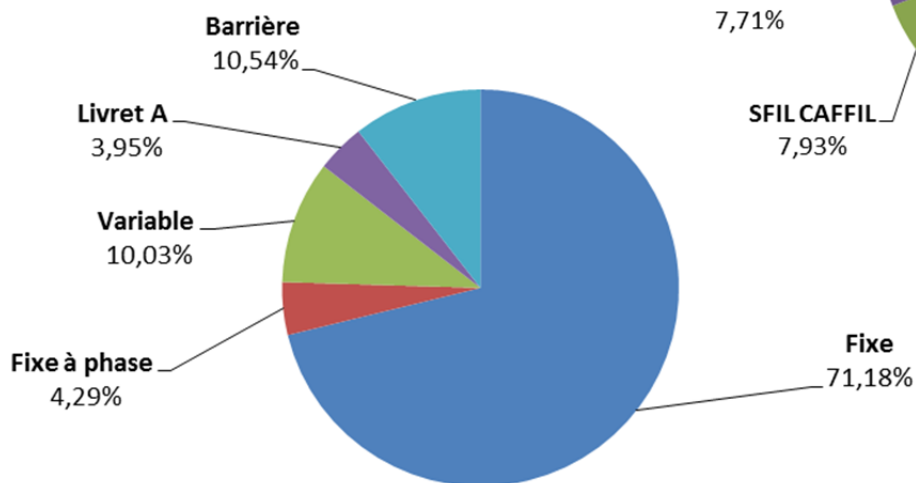
## L'ENDETTEMENT

	BP 2017	BP 2018
<b>Dettes en capital à l'origine</b>	32 676 769	35 420 769
<b>Dettes en capital au 01/01/N</b>	18 650 957	19 724 777
<b>Annuités à payer au cours de l'exercice</b>	2 425 919	2 586 455
dont intérêts	513 132	464 475
dont capital	1 912 787	2 121 980

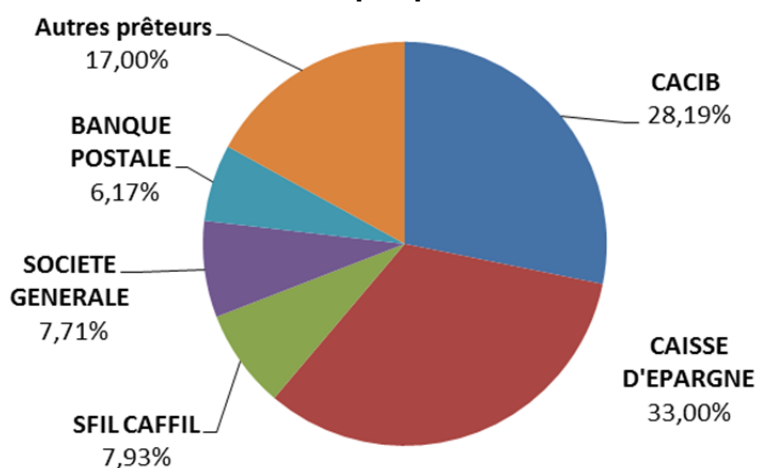
**Synthèse :**

<b>Taux moyen</b>	2,43%
<b>Durée de vie résiduelle</b>	11 ans et 5 mois
<b>Durée de vie moyenne</b>	6 ans
<b>Nombre d'emprunts</b>	21

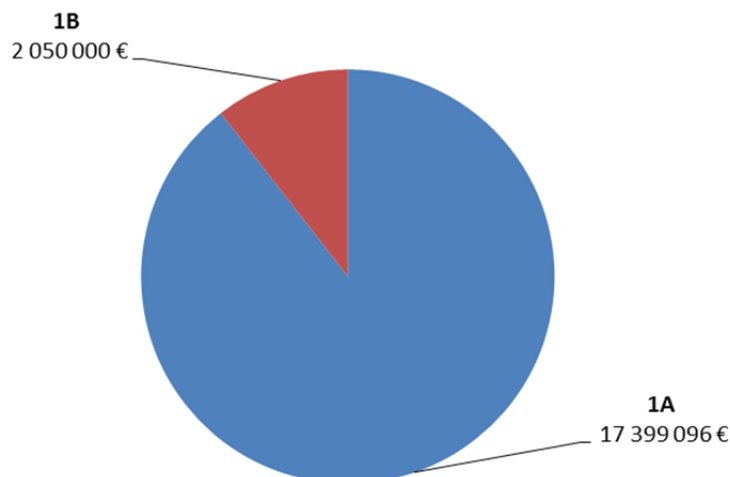
**Dettes par type de taux**



**Dettes par prêteur**



**Dettes par type de risque (Charte de Bonne Conduite - "Gissler")**



- 1A** Indices en euros  
Taux fixe simple. Taux variable simple. Échange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Échange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)
- 1B** Indices en euros  
Barrière simple. Pas d'effet de levier